

Initiation à la recherche en science politique

M. Jean-Baptiste PILET

POLI-D-208-TO

Notes prises par Sibylle Van Weymeersch

Université Libre de Bruxelles

Année académique 2010 – 2011

Informations générales

Adresse de contact : jpilet@ulb.ac.be

Permanences organisées le jeudi de 14 heures à 16 heures au S10.111

Le cours est articulé en deux parties : 24 heures de cours théoriques ainsi que 12 heures d'exercices à partir du mois de novembre.

Pour la partie d'exercices, un travail sera demandé par groupe de quatre, sur la thématique de la séance (production d'une recherche jusqu'à l'analyse des faits). L'inscription aux travaux pratiques se fera le 17 octobre.

L'examen vaut 12 points et se composera de trois questions qui vérifieront la capacité à produire : comparaison du choix de deux méthodes, production d'hypothèses inspirées des différents paradigmes. Le travail vaut 5 points et devra être remis le 4 janvier. La participation active aux travaux pratiques (dont la présence est obligatoire) vaut 3 points.

La structure du cours se trouvent sur les slides, eux-mêmes se trouvant sur le site du département. Une prise de notes est donc nécessaire. Deux références sont cependant indiquées, pour des informations complémentaires:

- Depelteau François, *La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats*, De Boeck Université, Bruxelles, 2000.
- Quivy Raymond et Van Campenhoudt Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 3ème édition, Dunod, Paris, 2006.

Objectifs du cours

Le cours poursuit trois buts.

D'abord, le but est de nous faire découvrir ce qu'est la recherche en science politique en définissant et présentant ce qu'elle est de façon théorique mais, aussi, en nous faisant prendre contact avec la recherche (conférences, lecture de travaux de sciences politiques, production de la recherche). Les conférences ont un double but : d'une part, nous faire apprendre des choses grâce à la matière enseignée (sur ce qu'est la discipline dans laquelle nous sommes amenés à faire de la recherche, c'est-à-dire la science politique) et, d'autre part, voir à quoi ressemble une communication scientifique en sciences politiques. Il s'agit donc d'apprendre sur le fond et sur la forme.

Ensuite, le second objectif est d'apprendre comment on fait une recherche. Cela se fera en travaillant sur trois éléments. Le premier élément est de travailler sur le schéma de Quivy et Van Campenhoudt des différentes étapes de la recherche. Le second élément est une maîtrise de ce qu'est la discipline (les grands courants, les grandes approches) afin de nous-mêmes nous intégrer dans une de ces approches et se poser certaines questions. Le troisième élément est de découvrir les différentes méthodes à disposition pour mener la recherche.

Enfin, le dernier but est de produire de la recherche (sous forme du travail à remettre le 4 janvier).

Nous allons donc apprendre à devenir familier avec la recherche en science politique.

Chapitre I - Les principes directeurs de la recherche

1. Qu'est-ce que la recherche en science politique?

La **science politique** est la science qui étudie les phénomènes politiques. Elle étudie les processus politiques mettant en jeu des rapports de pouvoir entre les individus, les groupes et les états¹.

Pascal Delwit nous donne une définition centrée sur les **objets**. La science politique est donc la science qui étudie tout ce qui est politique. La définition se fait finalement essentiellement en réfléchissant à la partie politique et moins à l'aspect scientifique. Dans ce cours, nous allons plutôt nous intéresser au côté **scientifique**.

2. La science politique, une science?

A. La science

Tout d'abord, qu'est-ce que la science? La **science** est un processus de connaissance destiné à permettre à l'Homme de commander la Nature tout en lui obéissant².

Dans cette définition, nous pouvons retenir trois éléments :

La science est la **connaissance**. La science est la volonté de savoir, de connaître, de comprendre ce qui nous entoure. La science est donc d'abord de la curiosité, un questionnement sur tout ce qui nous entoure pour essayer de comprendre et expliquer. Le réflexe de base est la **curiosité** et donc ne pas s'arrêter à ce qui est mais, se poser la question du pourquoi.

La science est un **processus**. C'est donc cumulatif, la construction d'un savoir qui n'est jamais terminée. Le réflexe scientifique est de se dire de toujours aller plus loin, rediscuter sur la découverte. C'est en contredisant, en discutant, en améliorant qu'on produit du **savoir scientifique**. On part de quelque part (il y a toujours quelque chose qui a été dit sur le sujet ou sur un sujet proche) et on veut aller plus loin, aborder une facette pas encore abordée, on veut discuter. Il y a toujours des personnes qui complètent, contredisent. C'est un **processus collectif**.

La science a une utilité au-delà de la curiosité : permettre à l'Homme, à la société de **comprendre** ce qui se passe pour pouvoir **anticiper** les choses, éviter et provoquer les événements. Ce n'est pas uniquement dans le but de comprendre mais, comprendre dans le but d'anticiper. Cela ne veut pas dire que l'intérêt d'une découverte scientifique est fonction de son utilité sociale. Il ne faut donc pas uniquement faire des choses qui ont une utilité directe. Si on prend tous les modèles mathématiques sur lesquels sont basés l'informatique et le développement d'internet, les découvertes n'avaient, à l'époque, presque aucune utilité. Ce n'est pas parce que c'est utile que c'est intéressant.

Un professeur aux Etats-Unis disait que l'intérêt en sciences politiques est la proximité entre le sujet de recherche et le nombre de morts (plus on est proche du nombre de morts, plus c'est intéressant et utile). Ce genre d'explications, retrouvé par exemple dans le journalisme, n'a pas sa place dans la science.

B. Le savoir scientifique

La science est donc d'abord et avant tout de la **connaissance**. Pourtant, toute connaissance n'est pas un **savoir scientifique**. Qu'est ce qui distingue le savoir scientifique d'une autre forme de savoir

1 Définition issue du cours d'Introduction à la science politique de M. P. Delwit (BA1)

2 Définition donnée par Henry Poincaré

(par exemple le savoir coutumier)? Il y a différents critères qui font qu'on peut affirmer qu'un savoir est un savoir scientifique.

Le savoir scientifique est **objectif**. Il est donc démontrable. Le chercheur a des preuves (qui peuvent être des faits empiriques, des preuves théoriques qu'elles soient de type formel, mathématique ou de théorie politique) et il doit faire la preuve de ce qu'il affirme en expliquant ce qu'il fait et en déconstruisant sa part de subjectivité. Quand on fait des recherches, on a forcément ses valeurs, ses convictions personnelles, ses compétences techniques et intellectuelles qui font qu'on va voir certaines choses et pas d'autres. Le savoir scientifique sera objectif à partir du moment où le chercheur aura démontré ce qu'il dit. Il faut **tendre vers l'objectivité**.

Le savoir scientifique est **démontrable**. Il a passé toutes les épreuves classiques de la discipline pour démontrer que dans l'état actuel des connaissances, il est vrai. Il faut passer par la **confrontation**, le dialogue avec d'autres chercheurs.

Le savoir scientifique est **communicable**, c'est-à-dire qu'il est communiqué en utilisant les normes de la discipline, en suivant les exigences formelles de la discipline. De ce point de vue, les notes en bas de page, par exemple, c'est très utile à la compréhension. Il faut donc apprendre le langage de la discipline scientifique.

Le savoir scientifique est **évolutif**. On est toujours dans la progression, dans l'amélioration. Ce que dit un chercheur n'est jamais un point final; c'est une étape dans la construction du savoir scientifique.

Le savoir scientifique est **falsifiable**. En épistémologie, on se réfère aux travaux de Karl Popper. On ne peut pas affirmer quelque chose sans que ce que l'on dit puisse être démontré faux. Comment rendre un travail falsifiable? En expliquant notre méthode (être **transparent**) et on évite de recourir à des concepts que personne ne peut vérifier (par exemple : les débats sur le caractère scientifique des travaux de Freud, dans le subconscient, c'est indémontrable).

Quand on parle de ces cinq critères, on voit que pour produire un savoir scientifique, la méthode est indispensable (pour démontrer, communiquer et être transparent). La **méthode** est donc au cœur de la production du savoir scientifique. Ceci vaut pour toutes les sciences.

3. Les différents types de sciences

Il existe différents types de sciences qui ont des exigences différentes. On peut distinguer les sciences de différentes manières; voyons deux manières.

A. Selon le type de discours produit

On distingue classiquement quatre types de sciences.

Les **sciences formelles** sont les sciences qui produisent du savoir scientifique en dehors de l'observation de la réalité, en se basant sur la construction de modèles mathématiques essentiellement, en découpant la réalité (par exemple : en sciences mathématiques ou en physique théorique). Une science formelle produit du savoir en dehors de l'observation du travail réalisé, de l'empirique, du concret.

La **science factuelle** est son contraire. Elle part de l'observation. L'élément central est le **fait observé**. Le but de la science formelle est d'observer un maximum de faits, de réalités empiriques pour dégager les analogies, les similitudes, les différences. A partir de cela, on produit un **modèle explicatif**. Ce modèle est construit à partir des faits et est testé en ajoutant de nouveaux faits (par exemple : les études du vote).

La **science narrative** produit un savoir à partir de l'observation de la réalité empirique mais, à la différence des sciences factuelles, le savoir vient de l'étude d'un **petit nombre de phénomènes**

étudiés beaucoup plus en profondeur et, on va aussi produire un savoir basé sur la réalité empirique mais qui sera **plus subjectif** (parce qu'il est dépendant des cas observés et parce qu'on va plus en profondeur; le poids du chercheur a plus d'impact, c'est-à-dire qu'il faut beaucoup plus être conscient de ses propres liens).

Les **sciences normatives** vont produire des modèles explicatifs de ce qui est mais vont aussi dire ce qui **doit être** (par exemple : les sciences juridiques).

Il y a donc quatre types de discours pour quatre types de sciences, tous quatre présents en sciences politiques. Le type de discours dominant est celui des sciences **narratives** et **factuelles**. Dans les deux cas, on part de la **réalité empirique**. Le plus fréquent, sont les discours des sciences **narratives** parce que dans le plus grand nombre de cas, on doit aller en profondeur dans les cas et on étudie donc un petit nombre de phénomènes.

Prenons un exemple : le totalitarisme. On veut étudier le totalitarisme et ses conséquences. On n'a pas beaucoup de cas à disposition (le totalitarisme nazi, le totalitarisme communiste, le totalitarisme stalinien). On n'en a presque pas. Le chercheur en sciences politiques va étudier en profondeur les cas à disposition pour essayer de produire du savoir scientifique. La tâche est soumise à un travail de décomposition du savoir. On parle alors de **réflexivité**. Être réflexif, c'est regarder en arrière et réfléchir à comment on a fait sa recherche.

Le second type de discours le plus fréquent en sciences politiques est celui des sciences **factuelles**. Dans certaines situations, on a à disposition un grand nombre de faits, d'unités d'observation. Prenons comme exemple les études électorales dans les démocraties d'Europe de l'ouest et d'Amérique du Nord. On a, en général, après chaque élection, des enquêtes qui sont menées. Il en résulte des multitudes de comportements électoraux que l'on peut mettre en parallèle et essayer d'élaborer des théories explicatives et produire un discours de type factuel.

Le discours **normatif** est aussi présent en sciences politiques mais il a tendance à diminuer d'importance. Avant, deux catégories de personnes pouvaient suivre des études de sciences politiques : les personnes ayant étudié la sociologie et les personnes ayant étudié le droit. Ceux qui avaient étudié le droit avaient tendance à analyser les décisions politiques et à dire si elles sont correctes ou non, efficaces ou non. On retrouve encore pas mal de ce type de production scientifique. Ce discours normatif a pour but d'aider à la décision.

Le discours de sciences **formelles** reste marginal (5% de la production scientifique). Mais, chez les chercheurs de moins de 30 ans, cela représente 20%. On a une augmentation de la production basée sur des analyses formelles, c'est-à-dire des analyses purement mathématiques qui vont étudier le comportement de vote sur la base de modèles mathématiques. Prenons un exemple: on veut savoir pourquoi les gens se décident à aller voter ou se décide à s'abstenir. Que va faire le chercheur? Il va interroger quelques abstentionnistes et quelques personnes qui votent et va les interroger très longuement. Il va aller en profondeur pour essayer de comprendre l'entièreté de ce choix et il va produire une explication sur quelques cas très pointus et très complexes. Celui qui est dans les sciences factuelles, va utiliser des milliers d'enquêtes d'opinion et va regarder quelles sont les caractéristiques de celui qui vote et de celui qui ne vote pas. Il va regarder si, parmi les abstentionnistes, il y a des caractéristiques différentes. Il va découvrir certaines choses; par exemple, que les jeunes votent moins, que les femmes votent plus, que plus les gens sont politisés, plus ils votent.

Un chercheur dans les années 1950, Anthony Downs s'est dit qu'on peut simplement résoudre ce problème par des mathématiques. Il dit :

$$V = 1 \text{ si } R > 0 \quad \text{et} \quad R = pB - C$$

Si on veut savoir pourquoi les gens votent ou ne votent pas, il n'y a pas besoin ni d'interroger les gens, ni de faire des enquêtes d'opinion, on va produire un modèle mathématique simple. Les gens votent si la rétribution (le bénéfice intellectuel) est supérieur à zéro. Le fait d'aller voter a fait la différence à un tel point que cela valait le coup d'y aller. Et, cette rétribution est égale au bénéfice

immédiat (le bénéfice du programme du candidat gagnant). Les gens votent donc quand le bénéfice est supérieur au coût. p est la probabilité que le vote fasse la différence. b est le bénéfice et c le coût.

Downs dit donc qu'il n'y a pas besoin de s'interroger.

On retrouve donc les quatre types de discours en sciences politiques. Le choix de la méthode a une influence sur le type de discours émis.

B. Selon le type de faits, de réalités auxquelles on a affaire

Le deuxième type de distinction se fait entre les **sciences humaines** et les **sciences de la nature**. Le cœur de cette distinction est le statut accordé à ce que l'on étudie. Dans les sciences de la nature, on étudie des éléments qui sont directement observables. Les sciences humaines, a contrario, étudient ce qui n'est pas directement observables (par exemple, les comportements et leur motivation). Elles étudient donc ce qui se passe dans la tête de l'être humain. On peut voir les conséquences de ce qui se trouve dans la tête mais on ne peut pas directement observer ce qui relève de l'humain.

Cette explication n'est pas très convaincante quant à cette distinction. Ce qui explique mieux la différence entre les deux types de science, c'est le type de **méthode** que l'on peut mettre en place. En sciences de la nature, on peut mettre en place des méthodes qui permettent de manipuler les objets, de faire de l'expérimentation. On va pouvoir reproduire en laboratoire un même phénomène.

En sciences humaines, on ne peut pas créer en laboratoire et manipuler l'objet. Par exemple, si on étudie les guerres, nous ne pouvons pas créer des guerres en laboratoire. Les méthodes à disposition sont donc des méthodes **d'observation** et non d'expérimentation. A nouveau, on est dans une distinction basée sur le type d'**outil de recherche**.

3. La recherche scientifique

La **recherche** est un effort analytique, rigoureux, progressif et systématique d'éclaircissement d'une situation, d'un fait ou d'un ensemble de faits à l'aide d'outils et de techniques spécifiques. Cet effort va de l'identification d'un problème à sa définition et jusqu'à l'aboutissement à la production d'une ou plusieurs explications des fondements, des dynamiques et des conséquences des faits et situations analysés³.

Le but de la recherche est donc de comprendre, de produire des explications, d'expliquer, de trouver le pourquoi, de trouver la cause. C'est **analyser pour expliquer**. Le but est donc la mise en évidence de constantes et d'invariants liés à un phénomène donné et qui permettent de comprendre et de l'expliquer.

Cette recherche ne peut se faire que par un effort **analytique, rigoureux, progressif et systématique**. Il y a donc certaines exigences.

A. Les compétences préalables à la recherche scientifique

Premièrement, il y a des **préalables** : tout le monde ne peut pas s'improviser chercheur. Il faut avoir un double bagage : d'une part, un bagage **théorique** et, d'autre part, un bagage **technique**.

D'abord, dans le bagage théorique, il faut bien connaître les grands courants de la discipline dans laquelle on se trouve. Le chercheur doit pouvoir comprendre comment aborder un problème et où aller selon sa discipline. Il doit donc se poser les bonnes questions. Il faut une **culture de la discipline**. Il faut une bonne connaissance de tout ce qui a été dit sur le sujet pour pouvoir poser les bonnes questions et ne pas refaire ce qui a déjà été fait.

Dans le bagage technique, il faut maîtriser les bonnes techniques pour collecter les données, vérifier qu'elles sont valides et non biaisées et analyser les données.

Quand on a ce bagage, on est prêt à faire de la recherche mais, on n'en a pas encore fait. Pour faire de la recherche, il faut répondre à certaines exigences.

B. Les exigences de la recherche

Dans la manière dont on mène la recherche, il faut l'**unité** et la **clarté** du sujet. Ce que l'on va étudier, il faut bien le délimiter, l'identifier; il ne faut pas se disperser. J'étudie A et non B.

Quant à la **rigueur** de la démarche, il faut que les méthodes utilisées aient fait leurs preuves, démontrer leur qualité.

Ensuite, il faut une certaine **logique** dans la démarche. Du point A au point Z, on va avoir une succession de démarches. Il faut éviter la dispersion.

Il faut **prouver** ce que l'on démontre, en prouvant qu'on a utilisé les bonnes méthodes et que l'on a utilisé les bons faits. Le lecteur doit avoir la preuve de ce qu'on avance et ne doit pas avoir à croire l'auteur sur paroles.

Ensuite vient le **travail de réflexivité**. Il faut revenir en arrière pour neutraliser tous les biais qu'on a eu dans la démarche.

C. Deux exigences particulièrement importantes

Il y a deux exigences indispensables pour toute recherche en sciences politiques.

D'une part, la **neutralité axiologique**⁴. Dans la démarche de la recherche, il importe d'être neutre par rapport aux valeurs que l'on porte. L'idée est que le chercheur mène son analyse en étant indépendant de tout jugement de valeurs. Il faut **tendre vers la neutralité**. Il faut donc se connaître soi-même pour éviter le biais. Sans cela, nous ne sommes pas dans une recherche en sciences politiques mais dans un discours politique.

D'autre part, l'**honnêteté par rapport aux sources**. Quand on fait une recherche, on doit mobiliser des sources primaires (ce que l'on va observer directement) et sources secondaires (ce qu'un autre chercheur a déjà observé). Il faut avoir l'honnêteté de toujours mentionner ses sources (sinon, il s'agit d'un **plagiat**). Un plagiat signifie s'approprier frauduleusement les idées et les faits que quelqu'un d'autre a démontré.

4. Les objectifs de la recherche

La recherche en sciences politiques a plusieurs ambitions. Nous pouvons les catégoriser en six objectifs qui vont de la description à la construction théorique.

4 Notion de Max Weber, *Le savant et le politique*.

A. La description scientifique

Le premier objectif, qui est sans doute le plus fréquent, est de celui de la **description scientifique**. Il s'agit d'une étape indispensable dans toute recherche. Il s'agit de décrire les phénomènes complexes et aller au-delà du sens commun pour décrire toute la complexité du phénomène. En réalité, chaque phénomène sociopolitique que nous serons amenés à étudier a une multitude de facettes, une multitude de causes, une multitude d'aboutissants, qui ne sont pas forcément compréhensibles au premier regard. C'est l'étape transitoire entre le discours de café et le discours scientifique. Cela va nous permettre d'ouvrir une **gamme de possibilités plus large** que si nous nous limitons au sens commun. On va se rendre compte que, pour un même phénomène, il y a une multitude de causes, d'explications possibles et, donc cela va nous offrir **plusieurs objets de recherche** de ce à quoi l'analyse simple nous aurait conduit.

Prenons comme exemple les **débats** aux Etats-Unis, actuellement, **sur l'assurance-santé**. Pourquoi entend-on parler de ce débat dans les médias ? L'analyse de sens commun serait de dire que c'est un conflit entre les riches qui ne veulent pas payer plus d'impôts et les moins nantis qui veulent se battre pour obtenir des avantages sociaux plus importants. Ce débat pourrait se résumer à un **conflit de classes** ou un conflit en fonction des niveaux de revenus. Mais, il y a beaucoup d'autres manières de lire ce conflit, il y a beaucoup d'autres lignes de fracture qui interviennent.

Premièrement, il est difficile d'analyser ce conflit sans revenir à la culture politique américaine issue de la Révolution. Quelle est-elle ? C'est la **peur de l'Etat sur-puissant**. On est face à une nation, les Etats-Unis, qui se sont construits avec des personnes qui ont fui l'Europe pour s'installer aux Etats-Unis parce qu'ils étaient persécutés, pour différentes raisons (économiquement, religieusement, culturellement). On a la fuite de nombreux protestants allemands, français, irlandais qui ont fui vers les Etats-Unis parce qu'il n'y avait pas de liberté de religion et qu'ils avaient face à eux un Etat qui était oppresseur. Et donc, le modèle sur lequel s'est bâtie la nation américaine est le rêve de créer une nation qui soit capable de ne pas opprimer les minorités et de laisser à chaque individu la liberté de son choix de vie. Cette idée que l'Etat américain doit être un Etat de petite taille pour ne pas redevenir comme les Etats européens un Etat oppresseur, puissant parce qu'un Etat puissant n'est pas perçu, comme en Europe, comme un Etat qui va aider les personnes défavorisées mais un Etat qui fait opprimer, est assez fortement encrée dans la culture américaine. On peut être une personne moins nantie mais ne pas vouloir cette assurance parce qu'on a une crainte par rapport à l'Etat.

Une deuxième ligne de fracture qui permet d'aller au-delà de l'apparence est la ligne classique entre les **fédéralistes** - ceux qui veulent un Etat fédéral fort - et **ceux qui défendent l'autonomie des Etats fédérés**. Depuis la Guerre de Sécession, il y a cette idée de savoir où sera le cœur du pouvoir. Sera-ce le pouvoir fédéral ? Ou seront-ce les Etats fédérés ? Dans ce conflit concerné les soins de santé, il y a aussi ce débat. Il y a des Etats qui auront une assurance-santé beaucoup plus importante qu'ailleurs et qui sont contre le Plan-Obama parce qu'ils veulent garder cette prérogative au niveau des Etats fédérés et non pas à l'Etat central, à l'Etat fédéral.

Une troisième ligne de fracture au-delà du conflit de classes est le **conflit entre religieux et laïcs classique**. La présidence de Bush a été caractérisée par le fait que le pan de la sécurité sociale (la gestion de l'aide sociale, les systèmes de charité) est transféré aux associations religieuses. Il y a une reconnaissance des communautés religieuses dans le rôle d'agent de sécurité sociale, d'agent d'éducation. C'est un peu le système qu'on a vécu en Belgique au XIXe siècle. Avec l'assurance-santé d'Obama, on quitte ce droit et on le transfère à l'Etat la faculté de gérer la sécurité sociale. Il y a tout un débat sur qui doit gérer l'assurance santé (des organismes privés et éventuellement religieux ? Ou l'Etat laïcisé ?).

Il y a, ensuite, la ligne classique entre l'assurance privée et l'Etat quant à savoir qui va gérer les **bénéfices de l'assurance santé**. Il y a donc un conflit entre l'Etat comme agent économique et les entreprises privées en tant qu'agents économiques.

Il y a donc une multitude de lignes de lecture qui sont au-delà du sens commun. Sans faire ce premier travail (aller au-delà du sens commun pour décrire un phénomène dans toute sa complexité), on ne peut pas produire un travail de recherche. On aurait juste produit une analyse basée sur l'analyse des classes. En allant au-delà du sens commun, on ouvre un éventail de possibilités de recherches bien plus importantes que simplement ce que l'on aurait eu *a priori*. La première chose à faire est donc de **décrire le phénomène dans toute sa complexité** pour choisir un angle d'approche dans la recherche. C'est finalement le premier travail que demandera l'employeur aussi.

B. Trouver les invariants, les similitudes au-delà de la singularité de chaque cas

Il s'agit de dégager, au-delà de la variété et de la complexité des phénomènes, les **invariants** et les **similitudes**. Il faut se dire que, à chaque fois, on n'a pas des phénomènes uniques même si chaque situation paraît totalement singulière, il y a des similitudes que l'on peut trouver entre des systèmes et des situations différents.

Dans le même exemple situé au-dessus (l'organisation des Etats providences et les soins de santé), quelles sont les similitudes entre le débat aux Etats-Unis et le débat en Belgique à partir de 1830 ? D'un premier abord, on pourrait dire que ces situations sont différentes mais, pourtant, il y a un **point commun** : à qui revient le rôle de gérer les services de l'Etat-providence ?

Le second travail est donc d'essayer de sortir les **structures communes** derrière la singularité des phénomènes.

Par exemple, lorsque l'on va travailler sur les régimes politiques, on va d'abord parler du travail d'Aristote qui, dans l'Antiquité, passe des années à parcourir les citées du bassin méditerranéen pour dégager les points communs à tous ces régimes politiques. Donc, dégager les invariants, c'est faire une **typologie**.

	Nombre de souverains		
	Quelques-uns	Peu	Beaucoup
Agit dans l'intérêt du bien public	MONARCHIE	ARISTOCRATIE	POLITIE ou TIMOCRATIE
Intérêt personnel	TYRANNIE	OLIGARCHIE	DEMOCRATIE

Aristote, qui a étudié 151 régimes différents, dit que l'on peut distinguer six catégories, en fonctions de deux critères. Le premier critère est : combien de personnes détiennent le pouvoir ? Le deuxième critère est : quel est l'objectif des gouvernants ? Est-ce servir le bien commun l'intérêt général ou est-ce se servir soi-même ? Il distingue par ce moyen là six types de régimes.

Il dit que c'est un premier travail de sciences politiques (bien avant l'émergence de la discipline) : j'observe 158 états différents et malgré cela, je peux dégager des points communs. Je peux donc produire un travail de recherche puisque je peux distinguer six catégories. On va derrière la complexité des phénomènes, derrière la singularité des situations.

On peut en voir un même type mais, plus actuel. Le travail de Gabriel Almond qui fait la distinction des systèmes politiques en fonction de la structure sociale et de l'intensité des conflits au sein de la société. Il dit qu'on a soit des sociétés homogènes, soit des sociétés segmentées. On a donc soit une gestion politique stable, soit une gestion politique conflictuelle.

Au-delà de la théorie, on compare plein de cas (les démocraties européennes pour l'essentiel) et on **réduit la complexité des phénomènes**. Les deux premières ambitions de la recherche sont : on commence par partir d'une approche simpliste pour l'explorer et décrire toute la complexité d'un phénomène. Une fois cela fait, on se lance dans la comparaison pour pouvoir retrouver les points communs et les invariants. On les retrouve d'une manière plus robuste que simplement par un discours de sens commun.

De la même manière, on discute du Welfare State (l'Etat-providence) et on a un chercheur norvégien qui a étudié les systèmes d'Etats-providences dans les Etats industrialisés. Il n'y a pas deux systèmes identiques. Derrière cette complexité, il dégage trois types de systèmes : le système libéral, le système social-démocrate et le système conservateur ou corporatiste.

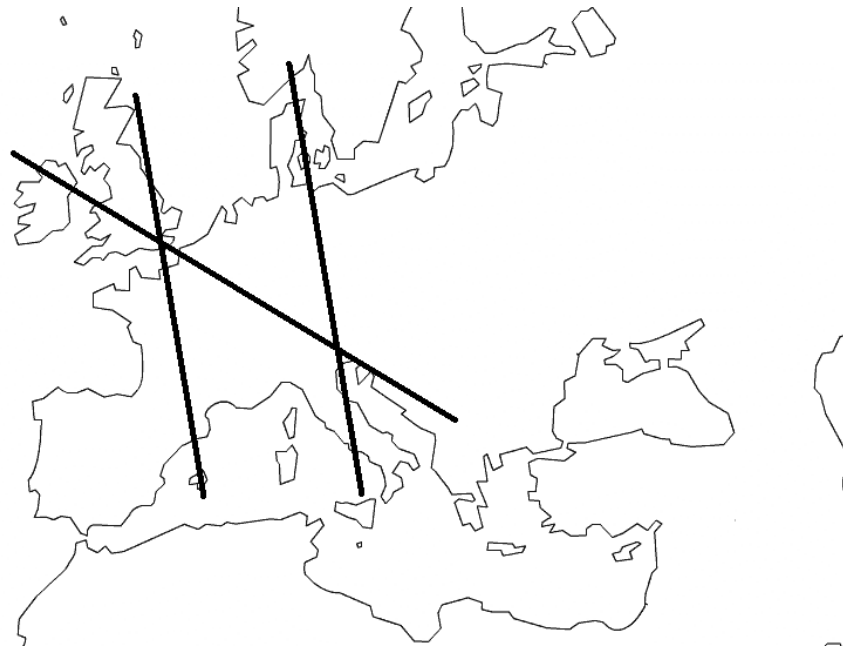
C. Fournir des explications

Une fois passés ces deux premiers objectifs, on va faire le bond qualitatif le plus important pour passer à la recherche, c'est-à-dire expliquer, **produire des explications**. Le vrai moment où on fait la transition entre un très bon travail journalistique et une recherche scientifique est quand on saute de l'étape deux à l'étape trois.

La grande différence entre une recherche scientifique et toute autre approche d'un problème, c'est la **curiosité scientifique** qui pousse à se demander tout le temps « pourquoi ». Le **pourquoi** est le mot qui permet de passer dans la recherche scientifique. Si on termine notre travail ou notre mémoire sans parler du « pourquoi », on n'est pas dans la recherche scientifique. Il faut avoir ce réflexe.

C'est ce moment qui est le bond le plus important : se dire que j'observe qu'un phénomène est complexe, j'observe les similitudes et je me demande comment expliquer ces similitudes. Ce bond qualitatif est donc très important. Il faut donc **fournir des explications**.

Prenons un exemple. On a un auteur, Rokkan, qui va étudier la formation des Etats. Il va regarder comment se sont formés les Etats-nations en Europe. Il y a des Etats précoces, des Etats assez jeunes (formés déjà dans le haut Moyen âge), d'autres se forment uniquement durant le XIXe siècle, siècle (voire durant le XXe siècle), des Etats très centralisés (telle la France), des Etats décentralisés (comme l'Allemagne). Mais, il va essayer de voir s'il peut expliquer pourquoi il peut catégoriser les Etats en quatre catégories en fonction de leur âge et en fonction du degré de centralisation. Rokkan fournit une explication en trois variables et deux axes explicatives. Selon lui, il y a trois variables qui sont importantes. Premièrement, il y a une variable **territoriale**. Quelle est la distance entre le territoire (le pays) et les centres politiques et économiques principaux ? Deuxièmement, il y a une variable **économique**. Quelle est la distance entre le territoire et les réseaux de commerces intenses ? Troisièmement, il y a une variable **culturelle**. Quel est le rapport à la religion catholique et à la réforme ? Comment se situe-t-on par rapport à ce conflit entre catholicisme et protestantisme ?



A partir de là, Rokkan produit une explication en disant qu'il y a deux axes géographiques qui divisent l'Europe et qui permettent d'expliquer le degré de centralisme. Le premier axe conduit les deux premières variables (territoriale et économique) d'est en ouest et à distance par rapport au centre géographique et économique de l'Europe. Le deuxième axe est un axe nord-sud (une courbe) qui est la distance par rapport au centre de pouvoir catholique. Par rapport à cela, il produit une carte.

Au centre de l'Europe, on a ce qu'il appelle la **ceinture urbaine** qui est la zone où se concentre l'essentiel des réseaux de commerces et l'essentiel des centres économiques et politiques. Il y a l) une très grande densité de villes marchandes, de centres de pouvoir politique. Ensuite, un axe nord-sud en biais est en marge de l'axe en diagonal et qui sont les zones catholiques (très proches de Rome). Au-dessus de cet axe, on a les zones protestantes. Plus on est en-dehors de la ceinture urbaine, plus c'est facile de former un Etat et, plus on est éloigné de Rome, plus une formation de l'Etat est rapide et centralisatrice.

Comment expliquer cela ? Premièrement, sur l'axe économique, il explique que, plus la distance par rapport au coeur de l'Europe est grande, plus l'unification sera aisée. A l'inverse, en dehors de la ceinture urbaine, on a plus souvent des centres isolés qui vont pouvoir, autour d'eux, constituer un ensemble plus important (la Bourgogne *versus* Londres). La Bourgogne peut être considérée comme indépendant parce qu'on a plein de centres économiques qui permettent de ne pas être intégré à la France. A l'inverse, l'Angleterre va très vite s'unifier. Donc, plus on est dans la ceinture urbaine, plus c'est difficile.

Plus la distance par rapport à Rome est grande, plus l'unification est aisée. L'Eglise catholique est une institution qui a une visée internationaliste, c'est-à-dire qu'elle va pouvoir s'imposer sur ses territoires spirituellement et temporairement. L'idée est que, là où l'emprise catholique sera faible, la menace jouera moins. En France, l'emprise est moins importante et la constitution va se faire plus vite, en dehors de la Bourgogne. A l'inverse, en Italie, l'unification va se faire très tard parce que les Etats pontificaux vont vouloir maintenir le pouvoir de l'Eglise sur le temporel.

Au-delà du fait qu'on ait une théorie qui est une des plus intéressantes de la science politique, ce qu'il faut bien voir est cette volonté de dire « je ne vais pas m'arrêter simplement à décrire ce qui est ». Rokkan aurait pu dire qu'il a dégagé les invariants mais, il a voulu expliquer pourquoi la distance au centre urbain et la distance à Rome étaient des facteurs importants. Il a produit les deux explications sur l'axe économique qui crée les centres de pouvoir et le rapport à l'Eglise catholique qui a une prétention internationaliste. Il constate qu'on peut produire une carte de l'Europe. Il a

expliqué pourquoi ces deux axes donnent naissance à la différenciation dans la genèse de l'Etat et dans le degré de centralisme des Etats. Il est passé à l'**explication**.

D. Trouver les causes

L'étape suivante est finalement assez liée et est de **trouver les causes**. Il s'agit donc de déterminer la cause du phénomène, c'est-à-dire qu'on ne va pas simplement dire qu'on constate que les deux choses sont liées mais, on passe à l'étape de la **causalité**.

Toute recherche s'articule en deux termes : l'**expliqué** (l'objet que l'on étudie) et l'**expliquant**. Le second provoque le premier. Si on construit un travail et qu'on n'a pas l'expliqué et l'expliquant, on reste largement dans la description. En termes scientifiques, on va avoir la **variable dépendante** (ce que l'on peut expliquer) et, ensuite, une ou plusieurs **variables indépendantes** (qui expliquent les variables dépendantes). La variable dépendante dépend de la variable indépendante.

Prenons un exemple. Monsieur A vote pour le parti X et Madame B vote pour le parti Y. La variable dépendante est ce que vote la personne, voter X ou voter Y. Qu'est-ce qui explique que Monsieur A vote X et que Madame B vote Y ? On va prendre des explications multiples qui seront une somme des variables indépendantes. Il y aura une série de variables indépendantes qui permettent d'expliquer ce choix (le sexe de la personne, le niveau de revenu, le lieu de résidence). Ces trois expliquants vont donner l'expliqué. On va aller plus loin que l'explication, pour transformer l'explication en une **chaîne causale** qui aura une prétention plus large. Ces deux termes constituent le **réflexe essentiel** quand on essaie de clarifier une recherche. On se demande, en lisant un texte, ce que l'auteur essaie d'expliquer et comment il l'explique (quelle est la cause du phénomène qu'il observe ?). On va expliquer le sens, voire l'intensité de la relation causale. On a des **configurations de variables indépendantes** que l'on va combiner pour l'explication. On peut avoir une **explication configurationnelle**. Ce sont des combinaisons de variables qui vont expliquer, quand elles sont conjointes, le phénomène.

E. Produire des lois à prétention universelle

On va avoir observé un phénomène, expliqué une relation causale et, ensuite, on va vérifier si la relation causale fonctionne tout le temps. Est-elle universelle ? C'est ce que l'on appelle **tester la robustesse de son modèle explicatif**. Est-ce que le modèle est robuste pour résister à de nouveaux tests ? C'est ce qu'on fait en laboratoire en sciences exactes.

Le but ultime est de **produire des lois à prétention universelle** (un peu dans la logique de Newton). En sciences humaines, puisqu'on n'a pas de laboratoire, on ne peut pas reproduire à l'infini des phénomènes et, donc, on ne peut pas produire de lois à prétention universelle totale. On peut pas dire que nos lois vont fonctionner pour tous les cas observés mais, pour la **plupart des cas observés**. On va donc avoir des **lois probabilistes**. Par exemple, on ne peut pas dire que s'il y a A, il y aura toujours B mais que, s'il y a A, il y a une forte probabilité qu'il y ait toujours B. Le but du modèle est d'augmenter au maximum la probabilité que le modèle explique le phénomène.

Prenons un exemple sur les modes de scrutin. On dit que le mode de scrutin majoritaire à un tour **tend à** produire le bipartisme, le mode de scrutin majoritaire à deux tours tend à produire un multipartisme polarisé et, le mode de scrutin proportionnel tend à produire un multipartisme non polarisé. Il y a conscience que cela se vérifie dans la majorité des cas mais, pas dans tous les cas (par exemple en Espagne, au Canada).

On va essayer d'affiner le modèle pour augmenter la probabilité que la loi se vérifie. Prenons un exemple, l'étude d'explication du score en voix de préférence des candidats flamands aux élections fédérales de 2007.

Variable	Model 1	Model 2	Model 3	Model 4	Model 5	Model 6	Model 7	Model 8
Intercept	-1.08356**	-1.49961***	-1.77573***	-1.85477***	-1.17264***	-0.89620***	-1.02617***	-1.49834***
Party strength	0.06055***	0.06188***	0.06226***	0.06238***	0.03700***	0.05202***	0.03484***	0.04023***
District magnitude	-0.05828***	-0.04736***	-0.03992***	-0.03499***	-0.02823***	-0.06421***	-0.03788***	-0.02507***
Pref. rate	0.40157***	0.42997***	0.44752***	0.45434***	0.38121***	0.47298***	0.46145***	0.49162***
Pref./list rate	0.01613***	0.01657***	0.01653***	0.00273***	0.00966***	0.01118***	0.00628***	0.00769***
Gender	0.30542***	0.17793***	0.15546***	0.09150*	0.03497	0.03436	-0.07552	-0.06264
1st position on list		4.31370***	4.43202***	4.46115***				2.36953***
2nd position			1.35720***	1.38036***				0.98891***
3rd position			0.73201***	0.74614***				0.31975**
4th position			0.46509***	0.48463***				0.24992**
Before last position				0.08849				-0.01446
Last position				0.73506***				0.18573
1st succ.list				0.37937**				0.11316
2nd succ. List				-0.09343				-0.00384
Last position succ.				0.34264**				0.20319*
Other position succ.				-0.19717***				-0.11043*
Campaign expenses					0.67047***		0.78388***	0.82240***
Campaign expenses ²					0.00738		-0.04386***	-0.05203***
High max					0.10694		-0.61863***	-1.32793***
Media exposure						0.01666***	0.01339***	0.01017***
R ²	0.2606	0.5729	0.6134	0.6269	0.5518	0.6727	0.7537	0.7960

* p < 0.1 ** p < 0.05 *** p < 0.01

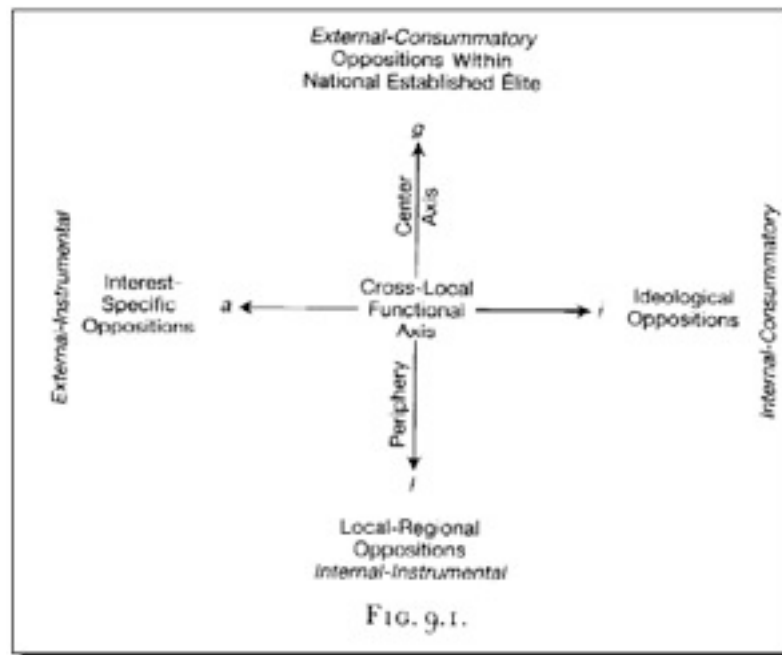
Pourquoi est-ce intéressant de voir cela ? Les auteurs ont travaillé plusieurs modèles qui incluent plusieurs variables indépendantes. On compare le R², c'est-à-dire la variance expliquée (l'étendue des cas que je peux expliquer). Plus il sera élevé, plus le modèle va expliquer de cas, plus la prétention universelle sera large. Le but est de produire un modèle probabiliste. En complexifiant le modèle, on tend vers un **idéal** d'expliquer un maximum de cas.

F. Construire des théories

C'est le but ultime : avoir un ensemble de lois qui s'articulent pour expliquer la totalité d'un phénomène politique. La théorie est la **réunion d'un ensemble de lois** concernant un même phénomène politique, qui permet de donner une explication synthétique et globale au phénomène. C'est donc mobiliser un ensemble de lois pour produire un **tout cohérent**.

Le meilleur exemple est la théorie des clivages de Lipset et Rokkan. Ils veulent étudier les systèmes partisans en Europe. Ils constatent qu'on a des systèmes très différents. Les partis qu'on a face à nous sont de nature très différente (religieux, laïques, bourgeois, urbains, etc.). On a un savoir existant, un savoir des lois qui permet d'expliquer certains systèmes partisans. On a, par exemple, les théories des conflits religieux qui permettent d'expliquer la différence entre partis laïques, catholiques et protestants. L'observation de la révolution industrielle a créé un conflit entre l'économie urbaine et l'économie rurale. On a une série de lois mais, pas d'ensemble cohérent. Ils vont tenter de construire une **théorie globale** qui est la théorie des clivages. Cette théorie des clivages va dire que toutes ces lois peuvent être combinées à partir de deux idées : les révolutions historiques qui ont donné lieu à des clivages et une géographie de ces clivages.

L'idée est qu'on a deux révolutions qui vont donner naissance à des clivages de façon permanente, qui vont rester pertinents durant plusieurs siècles. La première est la révolution nationale, celle de la formation de l'Etat nation. Deux clivages en résultent (ceux qui sont pour la centralisation de l'Etat et ceux qui sont contre ainsi que le clivage Eglise/Etat). La seconde est la révolution industrielle qui va, elle aussi donner naissance à deux clivages : possédants/travailleurs et urbain/rural.



Comment expliquer que, dans certains pays, la différence des clivages ? C'est en fonction de la géographie des clivages : soit des clivages qui s'entrecroisent, soit des clivages qui se superposent.

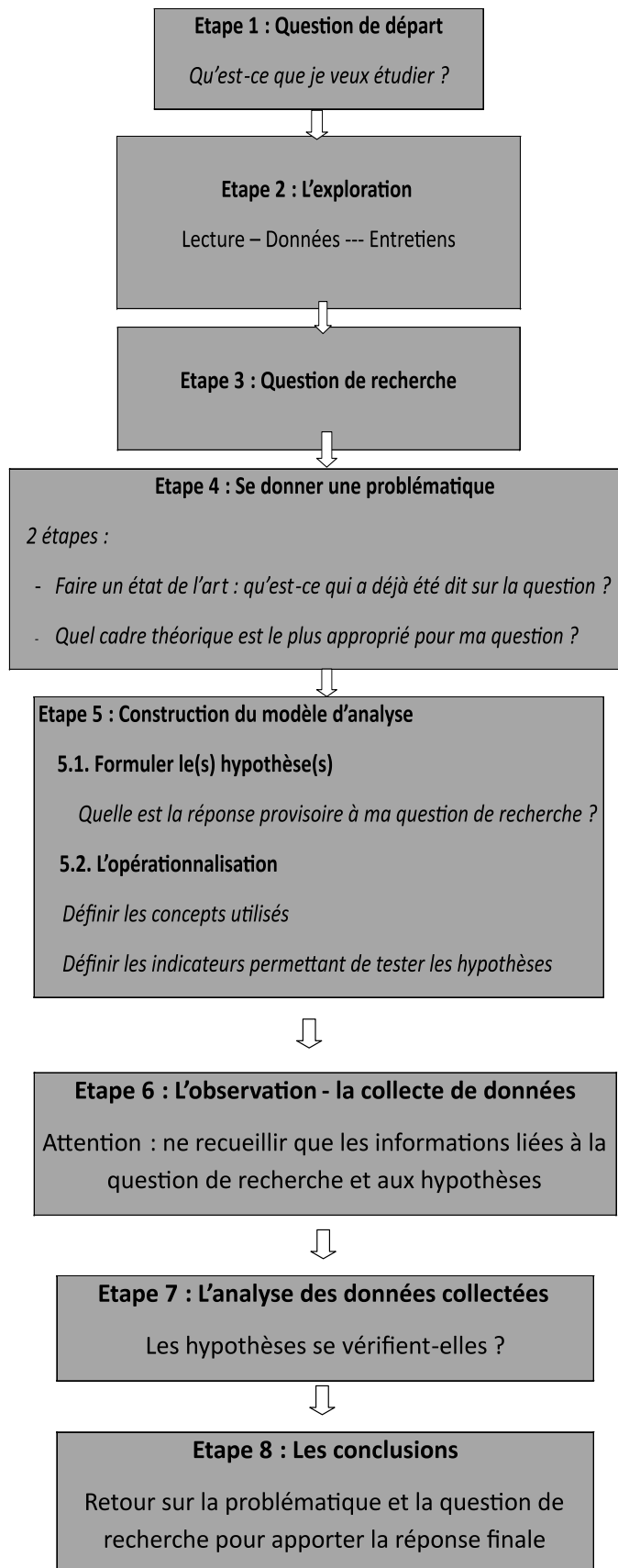
Au-delà de la théorie elle-même, ce qui est intéressant, c'est de voir qu'on passe de lois existantes et on va produire une **théorie globale** pour expliquer tous les systèmes partisans en Europe.

Pour le travail, l'étape une et deux sont indispensables. Nous devons pouvoir faire le bond qualitatif de passer à l'étape trois (la question du pourquoi, de l'explication). Nous devons faire une analyse fine de la complexité des phénomènes et, derrière cette complexité, nous devons faire apparaître les similitudes intéressantes. Le saut le plus difficile qu'il nous est demandé est de produire à partir de la description, une explication ou, au moins, une tentative d'explication. Il faut, au moins, initier l'étape trois. C'est le saut le plus difficile.

On va s'éloigner de quelque chose de concret et d'empirique pour devenir quelque chose d'abstrait et de théorique. On va prendre une base de donnée factuelle (un fait) et aller au-delà de cela.

Nous devons donc passer **de l'étape une à l'étape cinq** du schéma (chapitre II).

Chapitre II - Le schéma de la recherche en huit étapes (Quivy & Van Campenhoudt)



Comment produire une recherche ? Il faut procéder de manière organisée et systématique. Une des manières est le modèle de Quivy et Van Campenhout qui est un schéma en huit étapes qui part d'une **question de départ** (qu'est-ce que je veux étudier ?) et qui arrive à la réponse finale, la **conclusion**. Il va procéder petit à petit.

On part d'une **question vague**. Puis, on va lire, observer, interroger des gens pour découvrir un peu plus le sujet. Qu'est-ce qui a déjà été dit sur le sujet ? On va affiner, **explorer le sujet**.

Ensuite, on va décider ce qu'on va faire exactement. On va se donner une **problématique**, c'est-à-dire choisir un angle d'approche, un type de réponse. Quand on en arrive là, on sait ce qu'on va chercher exactement et ce sur quoi on va insister. On va produire un **système d'analyse**, des réponses potentielles. Ensuite, il faut pouvoir vérifier l'hypothèse, l'**opérationnaliser**. Comment ? En faisant, par exemple, un questionnaire. On va sur le terrain, on collecte les données, on les analyse et on produit des conclusions qui sont les réponses aux hypothèses.

On part donc d'un **intérêt global**, large et on produit une **explication**. C'est ce schéma qui va être le **schéma directeur de la recherche**.

1. Préambule - Trois manières de mal commencer une recherche

A. La gloutonnerie livresque

La **gloutonnerie livresque** est une impression que, pour aborder un sujet, il faut tout lire, tout collecter et que c'est seulement comme cela qu'on sera prêt à faire une recherche pertinente. De la même manière, on aura la **gloutonnerie statistique**, c'est-à-dire les personnes qui vont collecter plein de données (pour avoir un maximum de chiffres). Globalement, ce sont plutôt de bonnes manières de se tromper.

Il y a deux principes qu'il faut suivre lorsque l'on commence un travail : d'une part, **réfléchir avant d'agir** (prendre le temps de poser sa réflexion), et, d'autre part, **la loi du moindre effort**. Il faut se dire qu'on va uniquement lire ce qui nous servira. Rien ne sert de multiplier les recherches, les lectures. Sinon, on va se noyer dans une lecture trop importante et s'y perdre.

B. L'impasse aux hypothèses

L'**impasse aux hypothèses** est se lancer sans avoir pris le temps de construire ses hypothèses, les relations qu'on va chercher à valider ou à invalider. Il faut vraiment savoir ce que l'on cherche (l'**hypothèse** ou les relations causales) et savoir comment chercher (l'**opérationnalisation**) avant de se mettre à chercher.

C. L'emphase obscurcissante

On observe beaucoup, dans les travaux de recherche que la personne va se dire qu'un des critères de la scientificité est le **jargon utilisé**, qu'un discours scientifique se distingue d'un discours commun, qu'il faut donc employer des modes très complexes pour poser un verdict de scientificité sur ce que l'on fait. Bien souvent, en prenant un tel choix, on se trompe complètement. On en arrive à écrire des phrases creuses, à utiliser des concepts qu'on ne maîtrise pas véritablement et même, finalement, avoir un jeu qui se retourne contre soi. On va utiliser des termes qui vont nous sembler scientifiques mais sans les comprendre et, dans ce cas, on va mal les utiliser.

Il y a un exercice permanent à faire qui est de se demander, en relisant le travail, si on comprend bien tout ce que l'on vient de lire et si on a bien défini ce que l'on venait de dire.

Prenons un exemple qui est l'utilisation fréquente du concept de clivage. Lorsque l'on travaille sur les partis, on a tendance à beaucoup utiliser le terme « clivage » et à placer l'idée qu'un nouveau parti serait l'effet d'un nouveau clivage. Or, un clivage en sciences politiques est un terme bien précis qui renvoie aux travaux de Lipset et Rokkan et qui n'est pas simplement une ligne de fracture. On ne se demande pas si le terme utilisé est approprié. C'est donc quelque chose qui est à éviter. La **simplicité** est un principe que l'on doit mettre en place.

2. *Les trois actes de la démarche de recherche*

Une fois le préambule prélevé, on revient au schéma de départ et on procède étape par étape, en passant par les huit étapes. Ces huit étapes peuvent se regrouper en **trois temps de construction d'une recherche**. Ce sont trois actes intellectuels différents.

A. La rupture (*étapes une à trois*)

La **rupture** est le début de la recherche. On part d'un sujet qui nous intéresse et on veut le transformer en sujet de recherche. Le plus dur est de passer de l'intérêt de départ (pour lequel on a une connaissance sociale, quotidienne) et de le transformer en une **construction scientifique**.

C'est sans doute l'étape la plus difficile, celle où on va **quitter son intérêt particulier** (un intérêt militant en général) ou une expérience particulière à partir desquels on a construit un premier type de savoir mais qui ne sera pas un savoir scientifique (ce sera un savoir politisé, expérimenté). Il faut essayer de s'en détacher mais cela ne veut pas dire négliger ce que l'on a appris auparavant. Il faut être capable de **neutraliser la préconnaissance du sujet** pour construire de la façon la plus neutre son appareil de recherche.

C'est la première étape et c'est l'étape qu'on va réaliser en partant d'une question de départ (l'intérêt personnel que l'on porte au sujet) et, au lieu de se baser sur notre connaissance, on va lire, faire des entretiens, regarder certaines données pour essayer de confronter et de reconstruire notre connaissance du sujet.

B. La construction (*étapes trois à cinq*)

L'idée est de transformer la question de recherche en un **appareil d'analyse**, c'est-à-dire non seulement se donner une **problématique**. Ensuite, on va construire un **modèle** qui va poser des hypothèses (des relations observées dans la réalité) et une opérationnalisation, c'est-à-dire savoir comment on va faire pour collecter les données, pour les analyser.

On part d'un questionnement et on veut le mettre en oeuvre. On fait un espèce de planning de la recherche et on crée, sur base de cela, un appareil d'analyse.

C. La constatation (*étapes six à huit*)

Une fois passé ce deuxième temps, on passe à la **constatation**. On collecte les données et on les analyse pour constater si, par rapport à la question de départ, on va avoir une analyse qui confirme ou infirme les hypothèses posées.

Ensuite, on se demande ce que se travaille apporte, ce que l'on ouvre comme perspective.

3. Les huit étapes du schéma de Quivy & Van Campenhoudt

A. Etape 1 - La question de départ

La question de départ est un exercice assez intuitif. C'est partir d'un **intérêt personnel pour le sujet**. Il faut se demander ce que l'on se pose comme question par rapport au thème général. Ce ne voit pas être une question vague mais elle doit répondre à certains critères.

Le premier critère est le critère de **clarté**. On aura une question **précise** et **concise**. On va éviter les questions tendancieuses et problématiques. La question devra viser un sujet précis et va, en une phrase, résumer ce que l'on va faire. Il faut éviter les questions de plusieurs phrases qui, en fait, se composent de plusieurs questions. Un mauvais exemple est « dans quel mesure le souci de maintenir l'emploi dans le secteur de la construction explique-t-il la décision d'entreprendre des travaux destinés non seulement à soutenir ce secteur mais aussi à atténuer les risques de conflits sociaux ? ». Cette question contient plusieurs sous-questions. On n'est donc pas dans une question concise. C'est compliquer parce que choisir, c'est renoncer.

Pour contribuer au critère de clarté, il y a le deuxième critère qui est celui de **faisabilité**. Vais-je être capable de faire ce que j'ambitionne de faire ? En générale, cela se distingue en trois sous-questions. Premièrement, suis-je capable de le faire ? Ai-je les **compétences** (techniques) pour le faire ? Deuxièmement, les **données** sont-elles **accessibles**? Vais-je rapidement et facilement pouvoir avoir accès aux données qui me sont nécessaire pour la recherche ? Et, troisièmement, il faut étudier l'adéquation, le rapport équilibré entre ce que l'on veut faire et le **temps** que l'on a pour le faire.

Le troisième critère est le critère de **pertinence**. On veut produire une **question scientifique** et donc pas une question politique ou normative (pas une question telle « est-ce que le patronat exploite la classe ouvrière ? »). Cela ne veut pas dire que la recherche n'aura pas une connotation sociale. Le but de la recherche ne doit pas être de mener un combat politique ou normatif mais d'**améliorer la connaissance**. De plus, la question ne doit pas être uniquement descriptive mais, elle doit avoir une **ambition explicative**. C'est le réflexe du « pourquoi ? ».

B. Etape 2 - L'exploration

Il ne s'agit pas la collecte de données. Le but n'est pas de tester les relations causales, de produire une connaissance scientifique mais, d'**affiner la connaissance** du sujet pour établir la question de recherche. On va quitter la connaissance préalable que l'on a, la connaissance de sens commun pour aller vers une connaissance scientifique. Pour cela, on va **explorer ce qui a été dit** afin d'ouvrir des nouvelles perspectives et de dépasser le sens commun. Elle fait donc une **double rupture** : d'une part, par rapport au sens commun et, d'autre part, en allant au-delà de ce qu'a déjà été dit par la science. C'est donc un double dépassement.

Pour y arriver, on a **trois types de ressources pour l'exploration** : les lectures, les entretiens et les travaux sur les collectes de données (l'analyse).

Les **lectures** sont la source principale en sciences sociales et humaines. Elles ne doivent pas partir dans tous les sens ; il faut éviter le piège de la gloutonnerie livresque. On a une série de critères qui peuvent nous aider à ne pas nous disperser. Le premier critère est de lire majoritairement en **anglais**. Il ne faut pas voir l'anglais comme solution de secours. Le second critère est qu'il faut bien **garder à l'esprit la question de départ**. Il ne faut pas se disperser. Il est nécessaire, avant la lecture, de voir s'il y a un lien avec la question de départ. Dans le même ordre d'idées, il ne faut **pas surcharger**. Il ne faut pas tout lire mais, essentiellement se concentrer sur quelques ouvrages de référence qui vont faire un résumé du tout. Il faut se concentrer sur les ouvrages dans lesquels il y a beaucoup de **réflexion**, d'**analyse**. Au moment de l'exploration, le but est de produire un schéma qui permet d'analyser.

Il faut lire des textes représentant une **diversité d'approches**. Il faut éviter de s'enfermer dans une seule école. Il faut essayer d'avoir une diversité pour voir ce qui nous accroche. Le **pluralisme** dans la lecture est un élément essentiel. Le dernier conseil est de se donner le **temps de réfléchir**. Il s'agit réellement d'une question d'équilibre.

On peut distinguer deux types de lectures : la littérature scientifique et la littérature non-scientifique. La **littérature scientifique** comporte les dictionnaires, les livres, les livres édités, les articles scientifiques, les revue de la littérature (*Review article*), les recensions (*Book review*) et les communications de conférence. La **littérature non-scientifique** comporte les rapports d'expertise, les rapports d'autorité publique, les documents officiels, la presse et les web-ressources.

Où trouvez ces textes ?

► Bibliothèques

- ULB

Moteur de recherche : Cible

- Ailleurs

Moteur de recherche général : LibisNet catalogus

VUB

UCL

KU Leuven

Bibliothèque royale

Bibliothèque Centrale du Ministère des Affaires Etrangères

Bibliothèque du Parlement fédéral

Bibliothèque du Vlaams Parlement

► Revues en ligne

- Persee.fr
- Sage online
- ScienceDirect.com
- Palgrave MacMillan online
- Cairn (courriers hebdomadaires du Crisp)

Comment lire ? Il est conseillé de faire une **fiche qui répond aux cinq questions**, à savoir quelle est l'idée principale ? Quelle est la question de recherche et quelle est la réponse finale ? Quelles sont les hypothèses ? Comment a été organisée la démonstration ? Quels sont les auteurs principaux mentionnés qui mériteraient d'être lus par la suite ?

Cependant, les lectures ne sont pas le seul outil. Le deuxième outil principal est l'**entretien exploratoire**. Il s'agit de s'entretenir avec plusieurs personnes sur le sujet.

Quelle est l'utilité ? La première utilité est d'**ouvrir les perspectives au-delà des lectures**. Deuxièmement, ils vont pouvoir aider dans l'étape de la **faisabilité de la recherche** (on va, par les interviews, avoir des conseils afin de savoir si le travail sur le sujet est ou non possible). Cela permet également de faire un **premier tour de piste** si on estime que les interviews seront par la suite nécessaires pour le travail. Ceci dit, il est nécessaire de préparer les interviews et savoir quels sont les objectifs de l'interview. Cela ne dispense pas de passer par le travail de la lecture.

Qui interviewé ? Il y a trois types de personnes qu'il est intéressant d'interviewés. Premièrement, les **chercheurs** et les **professeurs** qui sont spécialistes dans le domaine. Deuxièmement, les **témoins privilégiés** ou les **spécialistes**, c'est-à-dire les personnes qui mènent les recherches en dehors de l'université et qui sont des praticiens. Troisièmement, les **futurs sujet de la recherche** (par exemple, les militants).

Quelle méthode d'entretien ? Il y a différentes méthodes d'entretien. L'idée est de rester dans l'entretien **le plus ouvert possible**. Soit il y a l'**entretien semi-directif** (les questions n'attendent pas des réponses par «oui» ou par «non»), soit l'**entretien compréhensif** (on lance un sujet et on demande à la personne d'en parler librement). Même dans une méthode ouverte, il faut bien avoir en tête ce que l'on cherche. Il faut garder l'objectif en tête.

Le dernier mode d'accès à l'exploration est l'**analyse exploratoire des données**. Elle ne vaut pas pour tous les sujets. Dans certains cas, on aura une **base de données préexistante** à disposition où on aura les données facilement accessibles. L'idée est que l'on ne doit pas trop collecter nous-même. Le but est double : d'une part, détecter des **tendances intéressantes** qui susciteront la question de recherche et, d'autre part, constater les **trous dans la base de données** qui détermineront le travail empirique encore à fournir (se dire que personne ne s'est intéressé à ce sujet précis).

Le but est donc de confronter l'envie de départ à un premier contact avec la matière pour savoir de quoi parler exactement.

C. Etape 3 - La question de recherche

Ce travail va nous permettre de **produire la question de recherche**. On demande d'encore rétrécir l'angle, c'est-à-dire de transformer la question de départ en une question de recherche. La question de recherche doit être très **précise**.

On va produire une question qui aura une **ambition explicative et compréhensive**. Il ne faut pas simplement comprendre ce qui est mais tenter de dévoiler le pourquoi. Cette question de recherche sera ancrée dans la théorie, c'est-à-dire que l'on va pouvoir dire que la question de recherche est intéressante parce qu'elle n'a pas encore été posée. Il faut donc dévoiler une nouvelle facette de la vérité et faire progresser la recherche scientifique. La question devra tendre à approcher la neutralité axiologique. C'est donc une étape de **rupture** entre la connaissance générale et la connaissance scientifique.

D. Etape 4 - Se donner une problématique

Il faut décider de quelle manière on va aborder la question de recherche, c'est ce que l'on fait dans la phase de la **construction**. La **problématique** est l'approche ou la perspective théorique que l'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ et la question de recherche. Elle est l'angle sous lequel les phénomènes vont être étudiés, la manière dont on va les interroger⁵.

L'idée est que cette problématique va faire le **lien entre l'objet et la connaissance existante**. Pour essayer de donner un peu de matière, on peut se dire qu'on a un objet et plusieurs angles d'approche de l'objet. Par exemple, si l'on prend une table et que l'on demande de rendre compte de la réalité de cette table, on peut l'aborder d'en haut, d'en bas, de droite, de gauche, à l'oeil nu, au microscope, au touché. Il y a une multitude de manières de décrire cet objet et de l'étudier.

On va se fixer un objet et **choisir l'angle d'attaque**. C'est ce que l'on va faire dans la problématique.

Prenons un exemple. On a décidé d'étudier la transition vers la démocratie. On a plusieurs problématiques : une qui favorise l'approche économique du phénomène, une autre qui favorise l'approche sociologique et une dernière qui favorise l'approche culturelle.

Dans l'approche **économique**, on essaiera de comprendre la transition vers la démocratie en la liant avec un processus de croissance économique. C'est, par exemple, la question que se posait Huntington en se demandant si la démocratisation peut s'expliquer par une croissance économique soutenue permettant l'émergence d'une classe moyenne. Donc, l'approche explicative du phénomène de transition vers la démocratie sera une approche économique. On va donc se rendre compte qu'il y a différentes approches et on va opter pour celle-là.

Foweraker fait un autre choix. Il essaie d'expliquer cela de façon **sociologique** en voyant comment est constituée la société qui se démocratise, comment s'organisent les relations entre personnes au sein des sociétés qui se démocratisent. Il se demande si on peut expliquer la démocratisation par la densité de tissus associatifs, par l'existence d'une société civile organisée.

Dans un troisième exemple d'angle d'approche pour un même problème, on s'intéresse aux éléments **culturels**. Quels sont les éléments constitutifs de la culture sociale et nationale au niveau global ou individuel. La démocratisation peut-elle s'expliquer par la sécularisation de la société ?

Le travail de la problématique est donc de se dire qu'on a précisé la question et même face à la question qui est devenue plus précise, on va avoir **différentes problématiques possibles** et il va falloir s'en choisir **une**. Comment faire ?

D'abord, on va **faire le point sur les problématiques existantes**. On n'arrivera pas à tout lire. Il faut se concentrer sur quelques unes d'entre elles. Pourtant, il va falloir faire preuve d'un certain **pluralisme**.

- ▶ Quelles sont les approches théoriques possibles ? L'exhaustivité est impossible mais le pluralisme est nécessaire. Il faut d'abord faire un **état des lieux**.
- ▶ Comment permettent-elles d'aborder mon objet d'étude ?
- ▶ Quelles questions de recherche précises permettent-elles de poser ?

On nous présente toutes les choses de façon linéaire mais, en fait, il y a beaucoup d'allers-retours. Il faut donc faire un **travail de retour en arrière**. On reprecise ensuite notre question de recherche. On considère que cinq critères de sélection d'une problématique viennent en ligne de compte. Le premier critère est l'**argument de raison**. Qu'est-ce qu'on pense être l'approche la plus pertinente ? C'est notre point de vue personnel.

Le second critère est de **combler une lacune**. On a déjà dit beaucoup de choses sur le sujet, on a tendance à aller là où il y a encore des lacunes.

Le troisième critère est qu'il faut que cela nous **intéresse** (critère de goût). Sans intérêt, on n'a pas de curiosité.

Jusqu'ici, on s'est posé avec peu de limites. Les deux critères suivants en imposent.

Le quatrième critère est le **réalisme par rapport aux sources**. A-t-on les compétences techniques et théoriques pour faire un travail par cette approche ? Si on opte pour une approche institutionnaliste, il faut être capable de lire des textes de droit. Si on veut travailler par interviews, il faut les compétences linguistiques.

Le cinquième critère est de penser déjà à l'**opérationnalisation** et se demander comment faire concrètement pour mettre en oeuvre cette recherche.

E. Etape 5 - La construction du modèle d'analyse

Comment faire concrètement ? Il faut se **construire un modèle d'analyse** qui se découpe en deux parties : des hypothèses et l'opérationnalisation des variables en tant que telles.

Les **hypothèses** sont les réponses qu'on attend *a priori* à notre question de recherche. L'hypothèse est une proposition qui anticipe une relation entre deux termes qui, selon les cas, peuvent être des concepts ou des phénomènes. Elle est donc une proposition provisoire, une présomption qui demande à être vérifiée. Dès lors, l'hypothèse sera confrontée, dans une étape ultérieure de la recherche, à des données d'observation⁶.

Revenons sur les éléments soulignés.

C'est d'abord une **relation que l'on anticipe**. Si on reprend les questions qu'on s'était données sur la problématique sur la transition vers la démocratie. Dans la question de Huntington, l'hypothèse sera « plus la classe moyenne est nombreuse et stabilisée, plus la transition vers la démocratie aura de chances de succès ». Pour la deuxième, ce serait « plus il y a un tissu associatif dense, plus la transition vers la démocratie réussira ». Et, enfin, « plus la société sera sécularisée, plus on aura une transition vers la démocratie ». Ce sont des relations que l'on essaie d'anticiper par rapport à la question. Le but de la recherche est de **vérifier cette hypothèse**. C'est par la confirmation ou la réfutation de l'hypothèse que l'on fera avancer le savoir scientifique. Elle va être vérifiée en la **confrontant à la réalité**, aux données d'observation.

A quoi sert l'hypothèse ? L'hypothèse sert à plusieurs éléments. Elle se base sur la connaissance acquise lors de l'exploration et lors de la revue littéraire parce qu'on va expliquer comment on essaie d'apporter quelque chose de nouveau. C'est le premier but. Cela ne veut pas dire qu'on va révolutionner la théorie. **L'hypothèse montre ce que l'on veut faire**.

Elle **permet d'orienter la recherche**. Le travail de recherche est un entonnoir : on part du général pour fixer ce que l'on doit faire, pour éviter de se disperser et de chercher des choses inutiles pour la recherche.

La dernière étape sera celle de l'**opérationnalisation**. Non seulement on va dire exactement ce que l'on va faire mais dire comment faire pour y répondre.

Elle a pour intérêt de montrer **comment la recherche s'articule**. Il y a deux grands types d'hypothèses qui sont reliés à deux grands types d'approches de la recherche scientifique : les hypothèses déduites (approche hypothético-déductive) et les hypothèses induites (approche inductive). Les **hypothèses déduites** sont des hypothèses qu'on fait sur la base de la théorie. On va construire un cadre théorique qui, par exemple si l'on choisit une approche institutionnelle, va dire que les institutions ont un impact sur les systèmes politiques. On va formuler une hypothèse. On part de la **théorie** et on formule une hypothèse déduite. On n'a pas encore vraiment été dans l'empirique.

Par exemple, comment expliquer le succès des partis verts dans certains pays ? La théorie me dit que le mode de scrutin a un effet sur le vote. Plus il est proportionnel, plus il favorise le multipartisme et les petits partis. L'hypothèse est que les scrutins proportionnels favorisent le succès des partis verts

L'approche inverse, l'**hypothèse induite**, est de construire l'hypothèse à partir de l'**observation**, c'est une intuition née des premières observations.

Reprenons le même exemple. Comment expliquer le succès des partis verts dans certains pays ? J'ai observé que les verts font campagne non seulement sur leur programme mais aussi sur la conscientisation aux enjeux écologiques. Ils doivent sûrement tirer un profit électoral de la

⁶ Quivy & Van Campenhoutd, page 139.

politisation de l'enjeu environnemental. L'hypothèse est que, plus les électeurs sont sensibles aux questions environnementales, plus les partis verts font de bons scores aux élections.

Ce sont deux modes de fonctionnement qui ont chacun leurs vertus mais l'**approche inductive** est plus complexe et plus aléatoire. Cela suppose un instant créatif plus important, une capacité à partir d'une observation pour en faire une hypothèse intelligente. Mais, cela ne veut pas dire que c'est moins riche. Cela suppose plus de génie.

Quelle que soit l'hypothèse que l'on forme, cette hypothèse doit répondre à certains canaux.

Premièrement, elle doit être **vérifiable**. Il doit être possible de tester la véracité de l'hypothèse en la soumettant à l'épreuve des faits, de la confrontation empirique. Si ce n'est pas vérifiable, ce n'est pas une bonne hypothèse.

Deuxièmement, elle doit aussi être **falsifiable**. Elle ne doit pas uniquement se limiter au cas étudié mais avoir une **portée générale**. Le but est que, par la suite, une personne puisse reproduire notre travail et falsifier éventuellement ce que l'on a fait. Si on fait l'hypothèse des modes de scrutin, elle est potentiellement falsifiable en la mettant face à d'autres cas.

Une fois ce travail fait, on passe à l'**opérationnalisation**, où on a fait tout le travail de construction intellectuelle théorique. Maintenant, il faut se dire « comment je fais concrètement pour répondre à ma question ? ». C'est l'étape intermédiaire essentielle entre l'hypothèse et le travail empirique d'analyse⁷. C'est le **processus de concrétisation de ce que l'on veut étudier scientifiquement**⁸.

C'est un travail en deux temps. Premièrement, il faut **préciser les concepts de la recherche**. Il faut définir théoriquement ce que cela signifie. Par exemple, si l'on prend l'hypothèse selon laquelle la participation politique a un impact positif sur la confiance sociale des citoyens. La première étape est de définir ce qu'est la participation politique et la confiance sociale. Ensuite, il faut en faire un **concept opératoire**. On va définir ce que l'on va exactement regarder. C'est donc bien définir ce que l'on est entrain de dire et comment on va l'observer.

Deuxièmement, il faut **déterminer les indicateurs**. J'ai décidé que le fait de participer politiquement était de voter et d'être membre d'une association. Maintenant, comment vais-je faire ? Je vais devoir poser des questions. On **construit les questions qui permettent de concrètement mesurer**. Ensuite, on va **choisir la méthode de collecte de données** la plus appropriée. On va cibler exactement ce que l'on va faire. Quelle période ? Quel nombre de personnes ? Une fois les données collectées, comment les analyser ? On va travailler ensemble la **méthode d'analyse** qui fera partie de la dernière partie du cours.

F. Etape 6 - L'observation et la collecte de données

Une fois construit l'appareil d'analyse, on va sur le terrain et on mène son enquête. Si on a bien fait le travail précédent, cela va être assez rapide et assez simple parce qu'on va pouvoir aller droit au but et uniquement observer ce que l'on a déterminé. Malgré tout, il y a un **équilibre difficile**. Il ne faut pas se disperser mais il faut garder les yeux ouverts et ne pas passer à côté de quelque chose de très intéressant.

Observer sur qui ou sur quoi ? On part de l'idée que l'on enquête sur la population et ses comportements mais elle peut être la totalité des propositions de lois, ou la totalité des articles dans la presse. C'est donc la **population en général**, l'entièreté de l'objet.

On a trois options qui s'offrent à nous. Soit, on observe **toute la population**. Soit, on étudie un **échantillon représentatif** (soit au hasard, soit en fixant des quotas). Soit, on observe des

7 Mace 1988 : 47

8 Angers 1992 : 102

composantes non strictement représentatives de la population mais caractéristiques de cette population. Par exemple, si on étudie les étudiants de deuxième bachelier en sciences politiques et leurs opinions politiques. On peut étudier tous les étudiants, ou un échantillon, ou prendre une personne dans chaque groupe. De ce fait, on étudie toutes les tendances. Ce sont donc trois stratégies d'observation.

Comment peut-on observer ? Il y a deux méthodes : l'observation indirecte et l'observation directe. L'**observation indirecte** est interroger les gens pour qu'ils nous expliquent ce qu'il s'est passé (enquête par questionnaire, entretiens, méthode d'analyse en groupes). L'**observation directe** est observer en direct ce qu'il se passe (observation passive, observation participante, analyse de documents).

G. Etape 7 - L'analyse des données

On peut diviser le travail d'analyse de donnée en quatre étapes. Premièrement, il faut **préparer les données**, c'est-à-dire qu'on décrit et on agrège. On construit les indicateurs à partir des indices que l'on a développé. Deuxièmement, on **analyse les relations entre variables**. On va tester notre hypothèse. Troisièmement, on compare les résultats observés avec les résultats attendus. C'est la **vérification des hypothèses**. Quatrièmement, on interprète les écarts. On passe à l'**explication**.

Dans les méthodes d'analyse, il y a plusieurs distinctions. La première distinction se fait selon la **nature des données** : analyse quantitative, analyse qualitative et analyse quali-quantitative. La deuxième distinction se fait selon le **rapport à l'empirie**, à la réalité concrète : analyse théorique, analyse expérimentale et analyse empirique. La dernière distinction se fait selon le **nombre de cas**.

Le but n'est pas de faire un détail de ce qui est possible mais il faut se poser ces questions face aux données que l'on a.

H. Etape 8 - Les conclusions

Une fois ce travail-là fait, il faut **conclure**. La dernière étape est celle où on réexplique sa démarche (on revient sur les différentes étapes), on justifie nos choix, on explique ce que l'on a découvert par rapport aux cas étudiés et à la théorie mobilisée et, ensuite, on explique des recherches futures.

4. Exemples d'application du schéma de Quivy et Van Campenhoudt

A. La participation politique

Il s'agit d'un travail fait par deux chercheurs (un canadien et un suisse), Ladner et Kersting, qui s'intéressent depuis longtemps à la participation politique.

1) Etape 1 - La question de départ

Ils ont une question de départ générale que beaucoup de chercheurs ont : **pourquoi certains votent tandis que d'autres s'abstiennent ?** Il se demande ce qui peut expliquer cette différence. Ils partent donc d'une question générale qui est loin d'être une question de recherche. Ils ont une connaissance de base. Ils constatent qu'il y a un mouvement global mais que, derrière ce mouvement, il y a des différences selon les pays (il y a des pays dans lesquels les électeurs s'abstiennent beaucoup plus que dans d'autres) et des différences selon les élections (il y a plus

d'abstentions aux élections européennes qu'aux élections nationales). Au sein d'un même pays, on peut avoir des taux d'abstention différents selon les types d'élections.

2) Etape 2 - L'exploration

Ils vont alors faire une première lecture exploratoire. Ils lisent certains articles et en ressortent ce qu'il est dit sur l'abstention.

Il commence par une lecture d'André Blais⁹ qui dit qu'il y a différentes variables qui permettent de comprendre les différences de participation selon les pays. Il y a des **différences institutionnelles** : les modes de scrutins, les règles électorales (là où le vote est obligatoire, il y a moins d'abstention), les systèmes électoraux, le fait de n'avoir qu'une seule chambre ou deux chambres.

Ensuite, des **variables socioéconomiques** interviennent : la probabilité d'aller voter n'est pas la même selon le revenu, selon le niveau d'éducation, selon les groupes sociaux auxquels on appartient.

L'abstention varie en fonction de l'**offre politique**, du nombre de partis. Plus il y a de partis, moins il y a d'abstention parce que plus il y a de partis, plus les gens vont trouver une offre politique correspondant à leurs désirs (ils s'abstiennent donc moins). Il dit également que la **profondeur des clivages**, le degré de politisation a un impact. Plus l'élection est vive, plus on a de gens qui participent.

Il y a des **approches dynamiques** qui disent que l'abstention est un problème. Une personne qui a voté à l'élection précédente a de fortes chances de voter à l'élection suivante. Par contre, une personne qui s'est abstenue et qui s'est rendue compte que son monde ne s'est pas écroulé, que la société n'a pas cessé de fonctionner aura tendance à entraîner des abstentions par la suite. C'est le problème du vote des jeunes. Les jeunes n'acquièrent pas l'habitude de voter dans des pays comme le Canada ou les Etats-Unis et donc, cela a un effet cumulatif. Moins on a voté dans le passé, moins on aura tendance à voter.

Ensuite, les deux chercheurs s'intéressent à un article de Cees¹⁰ qui est consacré à l'impact de l'abstention. Il ne s'est pas demandé pourquoi certains votent et d'autres pas, pourquoi certains pays ont plus ou moins d'abstention mais quel est l'impact. Il se demande si l'abstention compte, si cela a un effet. Si oui, est-ce un effet négatif ? L'article explique d'un des premiers impacts de l'abstention est que plus il y a d'abstentions, plus les partis de gauche sont touchés. Les gens qui s'abstiennent sont plutôt les électeurs de gauche que les électeurs de droite (c'est lié au fait que ce sont les classes socioéconomiques les plus faibles). Cela a un **impact sur les politiques menées**. Les gens qui ne votent pas se retrouvent doublement marginalisés : d'une part, parce que les partis pour qui ils auraient voté ont un moins bon score et, d'autre part, les politiques publiques menées les visent moins parce que le responsable politique va mettre en oeuvre un programme. Cela peut donc avoir un impact.

Ils lisent un troisième article, de Rosema¹¹ qui explique que l'abstention touche surtout les personnes peu politisées. Il dit que c'est même un bien fait parce que, de son point de vue, les gens les moins informés sont les gens qui font un mauvais vote, c'est-à-dire des gens qui votent pour un

⁹ André Blais, "What Affects Turnout?" *Annual Review of Political Science*, 9 (2006):111-125

¹⁰ Van der Eijk, Cees and Marcel van Egmond (2007). "Political effects of low turnout in national and European elections", *Electoral Studies* 26(3): 561-573.

¹¹ Rosema, Martin (2007). "Low turnout: Threat to democracy or blessing in disguise? Consequences of citizens' varying tendencies to vote", *Electoral Studies* 26(3): 612-623.

parti qui ne défend pas les intérêts des classes de ces gens-là. On constate que ceux chez qui cela correspond le moins sont les personnes les moins informées politiquement. On se dit donc que si ces personnes ne votent pas, c'est une bonne chose.

3) Etape 3 - La question de recherche

Cela permet de réfléchir sur des questions de recherche. On peut, par exemple, se demander pourquoi le taux de participation est plus élevé que dans un autre pays ? On peut aussi étudier le niveau micro, pourquoi, dans un même pays, telle personne vote plus que telle autre ? Dans les questions de recherche, on peut avoir une question au niveau macro et au niveau micro. On peut s'interroger sur les effets de l'abstention. Quels sont les impacts sur les politiques menées ? Quels sont les impacts sur la démocratie ? Une série de questions est possible. Il faut savoir si l'on s'intéresse aux causes ou aux conséquences de l'abstention.

Les deux chercheurs décident de se concentrer sur la question suivante : **pourquoi le taux de participation est-il plus élevé dans certains pays que dans d'autres ?** Ils s'intéressent donc à la différence entre les pays et non au sein d'un pays.

4) Etape 4 - Se donner une problématique

Une fois qu'ils ont décidé leur question de recherche, ils doivent se donner une problématique, une approche. Ils doivent décider l'angle sous lequel ils vont étudier l'abstention.

Les deux chercheurs retournent à la lecture de l'article de Blais et disent qu'il y a plusieurs approches qui insistent sur plusieurs angles explicatifs. Il y a une approche institutionnelle qui insistent sur les différentes institutions. Il y a des explications socioéconomiques qui seraient de comparer le niveau moyen d'éducation, la taille de la classe moyenne, etc. D'autres explications seraient culturelles qui essaieraient de voir si, par exemple, la religion aurait un impact. On peut également se demander si on ne fait pas une approche par l'offre politique en comparant le nombre de partis et le taux de polarisation. Il y a donc plusieurs problématiques possibles en allant lire les articles et en allant voir les auteurs qui y sont cités dans les documents premiers.

Les deux chercheurs préconisent l'**approche institutionnelle** et, en particulier, vont se poser la question de savoir si le système électoral a un impact sur le taux de participation. Ils se demandent plus particulièrement si **la représentation proportionnelle entraîne plus de participation que le scrutin majoritaire**.

Ils vont poser ce choix pour plusieurs raisons. D'une part, la question a déjà été posée mais sans avoir de réponse satisfaisante. Des gens ont comparé des pays qui avaient des modes de scrutin différents en regard du taux d'abstention mais cette approche s'est faite avec des pays qui étaient différents sur bien d'autres critères que le scrutin (l'Italie, les Etats-Unis, le Sri Lanka, etc). D'autre part, ils trouvent que socialement la question a une pertinence parce que, dans un débat sur comment lutter contre l'abstention, quelque chose de facile à mettre en oeuvre est de changer de scrutin. Si on se rend compte que la représentation proportionnelle est bien meilleure que le scrutin majoritaire du point de vue de la participation, ce n'est pas très difficile à mettre en place. C'est moins compliqué que d'augmenter le niveau d'éducation de la population ou le niveau moyen de la population. De plus, il y a une question de goût personnel. Ce sont deux personnes qui ont beaucoup travaillé sur les modes de scrutin. Ils posent une série de critères. Quelle place dans la littérature ? Quelle importance sociale ?

Ils décident donc d'approcher l'abstention à partir de la question institutionnelle.

5) Etape 5 - La construction du modèle d'analyse

Ils doivent ensuite construire leur modèle d'analyse qui formule leurs hypothèses et qui opérationnalise la façon dont ils vont vérifier ces hypothèses.

L'**hypothèse** est une relation qui permet d'anticiper la réponse que je vais avoir à ma question. Leur hypothèse est que la représentation proportionnelle induit plus de participation. L'explication qu'ils donnent est que, d'une part, la représentation proportionnelle permet plus d'offres politiques et, d'autre part, on a moins un vote gaspillé. Qu'est-ce qu'un vote gaspillé ? Dans un scrutin majoritaire, on a plein de petites élections dans chacune des circonscriptions. Les votes gaspillés sont les votes qui ne conduisent à aucune élection, qui ne sont pas traduits dans la représentation parlementaire. Si on est dans un système proportionnel, on a beaucoup moins de votes gaspillés parce que l'objectif est de faire en sorte que la distribution des voix corresponde à une distribution en siège. Les gens ne vont pas voter alors qu'ils savent que c'est perdu d'avance. Ils formulent donc l'hypothèse que **les élections organisées à la proportionnelle connaissent un plus grand taux de participation que les élections organisées au scrutin majoritaire.**

Ensuite, ils doivent encore construire un appareil d'analyse qui leur permettra de répondre à la question. Pour cela, on a cinq étapes, à savoir préciser les concepts de recherche, les transformer en concepts opératoires, déterminer les indicateurs et les indices qui permettent de traduire ces concepts opératoires, choisir une méthode de collecte des données et choisir la méthode d'analyse des données.

Ils doivent donc d'abord **préciser les concepts de recherche**. D'abord, ils doivent définir ce qu'est la proportionnelle. De quel système parle-t-on ? On dit classiquement que c'est un scrutin proportionnel de liste mais, que fait-on des systèmes de vote par classement comme, par exemple, le système néerlandais ? Ils doivent faire la même chose pour le scrutin majoritaire et les scrutins mixtes (comme le système allemand). Ensuite, ils doivent se demander : qu'est-ce que la participation électorale ? Est-ce voter ou est-ce s'inscrire sur des listes d'électeurs ? Voter de façon invalide et voter blanc, est-ce de la participation électorale ? La représentation proportionnelle est le système de listes avec distribution des sièges à la plus forte moyenne ou aux plus grands restes. La participation électorale est le pourcentage d'électeurs qui ont voté, que ce soit de façon invalide, blanche ou valide. Ils précisent comment ils vont travailler exactement.

Ensuite, il leur faut déterminer les **indicateurs**. C'est le pourcentage de votes exprimés. Ils construisent un indicateur qui est la différence moyenne entre le taux de participation où le scrutin est proportionnel et où il est majoritaire.

6) Etape 6 - L'observation : La collecte des données

Une fois qu'ils ont décidé qu'ils allaient faire comme cela, ils doivent choisir comment collecter les données. La première question qu'ils vont se poser est : quels sont les cas que l'on va étudier ? Ils font là un choix intéressant parce qu'ils choisissent d'étudier la différence de participation dans un scrutin proportionnel ou majoritaire entre pays et, pourtant, ils vont étudier un seul pays. Ils vont faire comme si ce pays (la Suisse) était plusieurs systèmes politiques. Ils vont comparer les taux de participation entre municipalités en Suisse parce qu'elle leur offre la chance, au sein même du pays, d'avoir plusieurs choix. Pourquoi faire ce choix ? Cela leur donne plus de cas : en prenant les municipalités suisses, on a des milliers de cas pour une seule élection. Il y a donc un plus grand nombre de cas à comparer. La Suisse est intéressante parce qu'au sein même du pays, on a plusieurs systèmes électoraux, ce qui permet de réduire les variations autres que le système électoral. Parce que, quand on compare le taux de participation en Belgique, Italie et en Espagne, par exemple, on a certes une différence de système électoral mais également une différence de culture politique, de

tradition politique, de système institutionnel, etc. Ils vont se reporter sur une seule élection, ce qui réduit le laps de temps pour diminuer les variations autres que le système électoral.

Une fois leur méthode de collecte des données choisie, ils vont calculer le taux moyen de participation pour chaque municipalité et ils vont donner une **analyse de corrélation**, une analyse statistique qui va voir l'intensité de la relation.

Qu'est-ce que l'analyse de corrélation ? Prenons un exemple. On veut connaître la relation entre le taux de participation et le système électoral (cela pourrait être autre chose, tel le revenu et l'âge). On sait que l'on a une population qui a différents rapports. On veut savoir si la relation entre les deux variables est structurée : a-t-on un système où les choses sont distribuées de façon aléatoire ou pas ? L'analyse de corrélation construit une ligne qui va résumer la distribution et va nous donner une équation. Si on prend le scrutin proportionnel, dans une analyse de corrélation, ils vont regarder le rapport entre le scrutin et la participation. Cela permet de voir si, entre deux variables, il y a un lien et, l'analyse de corrélation va donner l'intensité et le sens de ce lien.

Ils vont donc prendre deux informations principales : le système électoral et la taille de la population. Ils y introduisent deux **variables de contrôle** qui peuvent expliquer les différences de participation en regard des systèmes électoraux (l'existence de partis locaux). Leur idée est que plus on a de partis locaux organisés, plus ceux-ci vont pouvoir faire un travail de terrain, peu importe le système électoral. D'autre part, ils se disent qu'il y a également le taux de participation aux autres élections. On se rend compte que soit les gens votent à toutes les élections, soit ils ne votent à aucune élection. Peu importe le mode de scrutin, s'ils votent par exemple pour les élections cantonales ou fédérales, ils voteront aux autres élections.

7) Étape 7 - L'analyse des données

Une fois qu'ils ont collecté l'information, il faut qu'ils analysent les données. Pour ce faire, il y a quatre étapes.

Premièrement, il faut **préparer les données**, les mettre dans une base de données et construire les indicateurs. Ils construisent donc les indices : les variables binaires, la population de la commune en chiffres absolus et en catégories, le taux de participation municipal, le taux de participation cantonale et l'indice de la force organisationnelle des partis locaux.

Deuxièmement, ils font une analyse purement descriptive que l'on voit à la première ligne du tableau. Quelles sont les différences moyennes entre la participation au scrutin majoritaire et au scrutin proportionnel ? La différence est tout de même significative. Elle est de 12,1% en plus.

Différence moyenne de turnout entre RP et Maj	+ 12,1 %
Analyse de corrélation	
PR	. 199
Taille de population	- . 253
Force organisationnelle des partis	- . 052
Turnout élections cantonales	. 636

Ils doivent voir si c'est vraiment le mode de scrutin qui fait la différence. Ils doivent faire une analyse de corrélation entre mode de scrutin et taux de participation. On a comparé un indice, un

coefficient de corrélation qui indique l'intensité, le sens de la relation. Il y a une relation positive entre le taux de participation à l'élection et l'élection organisée à la proportionnelle (.199). C'est donc manifestement plus important que la force organisationnelle des partis. Par contre, ils se rendent compte que c'est moins important que la taille de la population et, surtout, que la participation aux autres élections. Ensuite, le plus important est le fait d'avoir déjà participé aux élections. Ils constatent que cela a un impact. L'hypothèse est-elle vérifiée ? Oui car la relation entre le turnout et la représentation proportionnelle est positive et significative. Seulement, c'est faible.

Ils vont essayer d'expliquer cet écart entre l'hypothèse théorique et l'observation empirique. L'explication est la taille de la commune et l'habitude de voter.

8) Etape 8 - La conclusion

Ils passent alors à la dernière étape de la recherche : la conclusion. Ils réexpliquent leur démarche : de quelle question de départ ils sont partis, quelles étaient les options qui s'offraient à eux, pourquoi l'approche institutionnelle, pourquoi le choix de la Suisse.

Ils expliquent ensuite ce qu'ils ont découvert et, en dernier lieu, ils développent des pistes pour des recherches suivantes, futures.

B. Les déterminants des réformes électorales

C'est une recherche actuellement en cours.

1) Etape 1 - La question de départ

Cela part d'une question que se sont posées les initiateurs de ce projet collaboratif, des professeurs de l'université d'Amsterdam : pourquoi, dans certains pays voire même dans certaines régions d'un pays, l'immigration est un enjeu alors que dans d'autres, cela ne fait vraiment pas l'actualité politique ? Leur questionnement vient des Pays-Bas. C'est devenu un enjeu principal pour les électeurs. Ce n'est pas uniquement aux Pays-Bas mais aussi en France, en Flandre, en Autriche. Il y a des pays où c'est réellement un enjeu mineur, comme l'Irlande, l'Espagne, le Royaume-Uni. Qu'est-ce qui explique cette différence ? Leur question de départ est : **pourquoi l'émigration est un enjeu ? Et, pourquoi un enjeu devient-il un enjeu ?** Qu'est-ce qui fait qu'une question devient importante ?

2) Etape 2 - L'exploration

Ensuite, ils explorent et constatent que, si on regarde les scores des partis anti-immigration, il y a une différence de pays à pays. Il y a des pays où le score est élevé (par exemple, en Flandre, aux Pays-Bas, en Autriche, en Suisse, en Italie, en France) ; on y a des partis qui sont clairement des partis anti-immigration. Ces partis font des scores significatifs (au-delà de 10%, voire 15%). On a des pays où les scores sont moyens et varient d'une élection à l'autre (par exemple, au Royaume-Uni, le Danemark, la Belgique francophone). Il y a ensuite des pays où il n'y a pas de partis anti-immigration ou, en tout cas, où ces partis n'arrivent pas à entrer dans les assemblées (par exemple, le Portugal, la Grèce, l'Allemagne). Donc, lorsque l'on explore le score des partis anti-immigration, on a des différences.

On a aussi des différences dans le temps. On a des pays où cela s'est passé à la fin des années 1980-début des années 1990 (par exemple, la Flandre en 1991, la Suisse, l'Italie, la France en 1986). Dans d'autres pays, cela semble se passer au tournant des années 1990-2000 (par exemple, aux

Pays-Bas). Dans d'autres encore, cela se passe dans les quelques années passées (par exemple, l'Espagne). Ils explorent la question, en montrant que la politisation peut varier d'un pays à l'autre mais, également, d'un moment à l'autre au sein du même pays.

Ils se lancent alors dans des lectures. Ils commencent par lire le texte de van der Brug Wouter, Fennema Meindert et Tillie Jean¹² qui se posent cette question strictement sur les partis. Ces auteurs ressortent une série de facteurs explicatifs. Le premier facteur serait l'ouverture du système politique. Est-ce que le système politique est plutôt ouvert ou plutôt fermé à des nouveaux venus ? (en terme de scrutin et d'accès au Gouvernement et aux médias). D'autre part, est-ce que les autres partis parlent déjà d'immigration ou pas ? Il constate que quand les partis traditionnels ont fait de l'immigration un enjeu, cela légitime d'en parler (plus que si c'était un nouveau venu). Plus il y a d'immigrés dans le pays, plus il s'agit d'un enjeu politisé.

Ensuite, ils lisent un livre de Giugni et Passy¹³ qui montrent que la politisation de l'enjeu d'immigration n'est pas seulement une question des partis anti-immigration. Cela dépend aussi du degré d'activisme des mouvements pro-immigration (des mouvements de solidarité internationale et des mouvements mobilisés par les immigrés). Cela change un peu la perspective.

Une autre de leur lecture est un livre de Geddes et Bommes¹⁴ qui dit que l'immigration a surtout été politisée à partir du moment où elle n'a plus été simplement faire venir des gens dans le pays mais aussi la question d'attribuer des droits à ces gens et, en particulier des droits sociaux (de leur permettre de bénéficier du système de soins de santé, du système de chômage, du système d'enseignement qui sont valables pour toute la population). Ce n'est donc pas simplement une question de mouvement mais aussi une question de droits.

3) Etape 3 - La question de recherche

Leur question de recherche est alors : **quelles sont les conditions expliquant le degré de politisation de l'immigration ?**

4) Etape 4 - Se donner une problématique

Il faut se donner une problématique. Ils lisent pour ce faire une somme importante de livres et d'articles. Ils constatent alors que l'on peut regrouper les explications en trois catégories. D'abord, les demand-side, qui se traduisent par l'offre. L'explication est donc à trouver dans la société et dans son évolution. Il y a des explications qui sont liées au niveau objectif de l'immigration. Plus il y a d'immigration, plus l'enjeu sera difficile. Le deuxième élément est les mutations socioéconomiques de la société qui va intervenir. La mondialisation a placé les gens dans une catégorie et, les perdants de la mondialisation vont réclamer un retour en arrière et une fermeture des frontières. Ils vont faire une demande pour que cet enjeu devienne politique. Puis, il a l'idée que le type d'intégration que l'on met en place va faciliter ou non l'intégration des personnes et va créer éventuellement des tensions. C'est donc tout le débat sur les droits sociaux, les droits religieux, les

¹² van der Brug Wouter, Fennema Meindert & Tillie Jean, "Why some anti-immigrant parties succeed and other fails? A Two-step model of aggregate electoral support", *Comparative Political Studies*, 38 (5), 2005: 537-573

¹³ Giugni, M. and F. Passy (2001). *Political altruism? : solidarity movements in international perspective*. Lanham, MD: Rowman and Littlefield Publishers

¹⁴ A. Geddes & M. Bommes (Eds.), *Immigration and Welfare: Challenging the Borders of the Welfare State*, London: Routledge, 2000

droits politiques, etc. Là, les partis n'ont encore rien fait. C'est la société elle-même qui, par ses mutations, créerait une demande pour politiser l'immigration.

Ensuite, il y a l'intervention de ce que l'on appelle l'offre politique soit par le système politique, soit par les partis eux-mêmes. Commençons par l'offre externe (external supply-side) qui est externe aux partis et aux mouvements qui essaient de mobiliser l'immigration. Il y a l'idée que selon que ce soit politique ou médiatique, on aura une politisation de l'immigration qui sera plus importante. C'est la structure d'opportunité politique. C'est l'idée que le système politique est plus ou moins ouvert à de nouveaux enjeux. De plus, il y a le système médiatique qui est la structure d'opportunité discursive. C'est selon que les médias vont être ouverts à parler de nouveaux enjeux, à accueillir ces nouveaux enjeux et à en faire des enjeux politiques via leurs éditoriaux, leurs invités aux débats, on aura plus ou moins une politisation.

Enfin, il y a l'internal supply-side qui est l'idée que ce sont les acteurs qui vont créer la politisation.

Ils vont alors devoir choisir leur problématique en fonction de cette série d'explications. Ils choisissent de combiner le demand-side et l'external supply-side. C'est-à-dire de combiner une explication qui est que l'immigration sera politisée si la société dans son ensemble est touchée par l'immigration qui fait que l'enjeu est présent et si le système est ouvert à ce que cet enjeu présent dans la société arrive dans le système politique. Ils vont laisser tomber les éléments sur les partis, sur le charisme, etc parce que cela a déjà été fortement étudié. Ils veulent travailler sur l'immigration en tant qu'enjeu social, sociétal et par rapport auquel le système politique s'est ouvert, indépendamment du fait d'avoir des partis d'extrême droite, de gauche libertaire.

5) Étape 5 - La construction du modèle d'analyse

Ils vont formuler des hypothèses. On produit quatre hypothèses qui sont liées à cette explication à la fois sur le demand-side et sur le supply-side. Les trois premières sont sur le demand-side, donc sur la société : plus il y a d'immigrants, plus leur présence va donner naissance à un mouvement anti-immigration et pro-immigration ; donc, plus ce sera politisé. Ensuite, ils se disent que ce n'est pas seulement l'immigration mais quels sont les groupes d'immigrants ? La première population d'origine étrangère en Belgique sont les français. Ils se disent aussi qu'il doit y avoir un rapport entre la différence structurelle entre la population indigène et les groupes migrants. Le dernier élément est de dire que plus on va octroyer des droits à ces populations d'origine étrangère, plus cela va devenir un enjeu politique. On y ajoute une hypothèse qui est plus sur le supply-side en disant que plus le système sera ouvert, plus la structure d'opportunité sera ouverte, plus l'immigration sera facilement politisée.

L'hypothèse est que plus un système est fédéral, plus l'enjeu sera politisé. Plus un système sera néocorporatiste, plus l'enjeu sera politisé. Plus le système est proportionnel électoralement, plus l'enjeu sera politisé. On part donc de cette hypothèse-là. On doit alors concrétiser comment faire pour vérifier cela. On doit discuter nos concepts de recherche. La première hypothèse était donc sur l'importance démographique de l'immigration.

On passe alors à l'opérationnalisation. Qu'est-ce que l'on entend exactement par l'importance démographique de l'immigration, par la différenciation culturelle des migrants, par les droits sociaux ? Qu'est-ce que la political opportunity structure et la discursive opportunity structure ? On va définir cela pour, ensuite, l'opérationnaliser. Qu'est-ce qui compte ?

Ensuite, on se demande comment faire pour construire les indicateurs. D'abord, la variable dépendante que l'on cherche à expliquer : le degré de politisation. Qu'est-ce que c'est de dire qu'un enjeu est politisé ? Comment mesure-t-on cela ? Au départ, l'idée était de mesurer le degré de politisation en comptant le nombre de fois où on parle de l'immigration dans les médias sur les dix dernières années. On a là un indicateur. Ne devrait-on pas intégrer la fréquence où l'on parle

d'immigration dans ce que disent les partis ainsi que dans ce que disent les citoyens ? Il faut ensuite construire un indicateur sur le nombre de migrants et leur distribution territoriale mais, par rapport à quoi ? Il faut également construire un indicateur sur le degré de différenciation culturelle. Ensuite, concernant les droits, ils ont pris pour décision de se baser sur cinq catégories de droits en particulier, à savoir le droit de vote, l'accès à la nationalité, l'accès au logement, l'accès au chômage et les droits religieux. Enfin, il faut construire un indicateur sur les structures politiques, c'est-à-dire la political opportunity structure, à savoir le système électoral, la centralisation, le nombre de partis et la participation des syndicats aux accords sociaux et, sur la discursive opportunity structure, c'est-à-dire l'analyse de deux quotidiens et la fréquence de l'analyse.

Ensuite, il faut se mettre d'accord sur la collecte de données. Ils vont parler de sept pays (mais huit cas). Quatre cas de forte politisation : la Flandre, l'Autriche, la Suisse et les Pays-Bas et quatre cas de faible politisation : l'Espagne, l'Irlande, la Wallonie et le Royaume-Uni. Ils décident de quelles années ils vont analyser : de 1989 à 2009. Ensuite, ils disent qu'ils vont faire deux types de comparaison : la cross-section et la time-series, c'est-à-dire qu'ils vont comparer les pays entre eux et, ensuite, au sein d'un même pays au fil du temps. Ils font donc une comparaison dans l'espace et dans le temps.

Enfin, ils sont entrain de se demander comme ils vont faire exactement pour analyser les données. Un examen statistique de régression ? Des analyses qualitatives en interviewant les gens ? Une combinaison des deux ?

Chapitre III - Les grands paradigmes de la science politique

Nous allons nous concentrer sur les grands paradigmes de la science politique, c'est-à-dire les grandes approches, les grandes écoles.

Qu'est-ce qu'un **paradigme** ? La définition de base est l'ensemble des règles admises et intériorisées comme « normes » par la communauté scientifique, à un moment donné de son histoire, pour délimiter et problématiser les faits qu'elle juge dignes d'étude¹⁵.

L'idée est qu'au fil du temps et au fil des avancées scientifiques, la grille de lecture que l'on va utiliser va évoluer (cfr. l'exemple de la table et les différents types d'approches possibles). Dans la réalité sociopolitique, on va avoir une **réalité** très **complexe** que l'on peut aborder de multiples manières et, on va avoir des **courants de pensée** - des paradigmes - qui vont s'affronter. Cette notion de paradigme est valable en science politique (mais également, dans toutes les sciences). C'est une notion qui vient de l'histoire des sciences, de l'épistémologie. Ce n'est pas une notion propre à la science politique.

Ce qui est commun à l'ensemble des sciences, c'est de dire que les réalités peuvent être abordées de plusieurs manières - plusieurs paradigmes possibles - et que ces paradigmes vont se succéder dans le temps.

A partir de cette idée de paradigme, on va avoir un auteur qui va décrire l'**évolution de la science** comme une **succession de paradigmes** qui s'enchaînent les uns aux autres à partir d'un **processus de révolutions scientifiques**.

Il distingue six périodes dans l'histoire des sciences. La première période est la **période normale** où il y a un paradigme nettement dominant qui fait avancer la connaissance scientifique à grande vitesse, en restant dans son cadre (dans les normes, dans les méthodes et dans les faits jugés prioritaires que fixe le paradigme). La seconde période est l'**accumulation des anomalies**, c'est-à-dire un moment dans l'histoire de la recherche scientifique où le paradigme classique est confronté à des éléments, à des faits, à des phénomènes, à des objets qu'il ne parvient plus à expliquer avec ses concepts habituels. On entre alors dans la troisième période qui est l'**expérimentation de solutions aux anomalies** où le paradigme va essayer de se transformer lui-même où il va essayer de nouveaux concepts, restant dans le cadre du paradigme mais permettant de répondre à des connaissances ou aux anomalies détectées à la seconde période. Si le paradigme arrive à s'adapter, on aura une évolution mineure. Mais, ce ne sera pas toujours le cas. Le paradigme dominant n'arrivera pas toujours à imposer des solutions convenables aux anomalies détectées. On entrera alors dans la quatrième étape, la **fragmentation de l'autorité**. Si le paradigme dominant n'arrive pas à répondre aux anomalies, les paradigmes mineurs vont s'enrichir, se développer, être regardés avec plus d'intérêts. On va être dans une période de lutte entre paradigmes, où le paradigme dominant est déclinant et où de nouveaux paradigmes émergent. On entre alors dans la phase de la **contestation** où il n'y a plus véritablement de paradigme dominant mais une confrontation entre les différents paradigmes. Cette cinquième phase va aboutir à un nouveau paradigme qui va s'imposer comme paradigme dominant et on arrive alors à l'**institutionnalisation du nouveau paradigme**.

Ces six étapes valent pour toutes les sciences. Un grand exemple est le passage du paradigme dominant keynésien en sciences économiques qui va être contesté et remplacé par le paradigme monétariste dans les années 1980.

¹⁵ Définition de Lakatos

1. L'histoire de la science politique ou la succession des paradigmes

Comme les autres sciences, l'histoire de la science politique est la succession de paradigmes. Un paradigme dominant va permettre de grandes avancées dans la science politique et va connaître ses limites parce que de nouveaux phénomènes surviendront, ne pourront pas être expliqués par le paradigme en place et les petits paradigmes contestataires vont s'imposer comme nouveaux paradigmes dominants. On aura donc les six phases évoquées plus haut.

La lutte entre paradigmes en science politique est **singularisée** par rapport aux sciences de la nature (comme en sociologie ou en psychologie). Cette succession de paradigmes se fait de **manière interdisciplinaire**, c'est-à-dire que, souvent, les nouveaux paradigmes qui émergent en science politique qui vont s'imposer par la suite comme paradigmes dominants sont des **paradigmes inspirés aux autres disciplines scientifiques**. Par exemple, un paradigme qui a été dominant dans les années 1950 est l'institutionnalisme qui était largement inspiré par le droit. Il a été contesté parce que la nouvelle formation des politologues a été une formation sociologique. On a alors vu apparaître des paradigmes qui s'inspiraient de la sociologie, le paradigme structuraliste, le paradigme constructiviste et le béhaviorisme. Dans les années 1980, on a eu des paradigmes inspirés de l'économie : le rational choice et le réalisme (en relations internationales). Désormais, on voit un nouveau paradigme cognitiviste inspiré de la psychologie.

La deuxième singularité est que le paradigme dominant varie grandement d'une région à l'autre (beaucoup plus qu'en sciences économiques). On a une différence où les paradigmes dominants aux Etats-Unis (paradigme de choix rationnels), en Europe continentale (paradigme néoinstitutionnaliste) et en France (paradigme inspiré de la sociologie) sont très différents. Les rapports de force y sont différents.

2. La question de la réalité

Est-ce que ce que l'on observe est quelque chose que l'on peut étudier comme dans les sciences de la nature - c'est-à-dire comme une réalité tangible - ou est-ce quelque chose d'imperceptible, au-delà du conscient ? Il y a deux métaparadigmes : le **positivisme** et le **réalisme critique**. Ce sont des paradigmes qui vont questionner le rapport à la réalité.

La question de départ est : **quelle est la nature de la réalité sociale que l'on étudie ?** Est-ce que la réalité sociale est de même nature que celle étudiée en biologie, en physique, en médecine ? Le positivisme et le réalisme critique sont deux réponses contraires à cette question.

A. Le positivisme

Le positivisme est l'idée que la connaissance scientifique est construite à partir de l'**observation des faits**. Puisque la réalité que j'observe existe réellement, la connaissance scientifique doit se construire à partir de l'observation des faits. C'est la base de l'observation scientifique, l'empirisme. La connaissance scientifique se base sur un matériau empiriste. L'élément de base pour le positivisme est de dire que **la réalité existe**.

Puisque la réalité existe, le chercheur peut l'observer de **façon indépendante**. Les faits que le chercheur va observer existent indépendamment de l'action de la recherche (peu importe qui est le chercheur).

Le but est de produire un savoir parce qu'il est **testable** et **vérifiable**. Ce qui fait qu'une loi est scientifique ou non, qu'elle est valide ou non, c'est le fait que l'on va tester la réalité à de multiples reprises. On peut le faire puisque la réalité existe et que c'est indépendant du chercheur.

De là découle l'idée que la distinction entre les sciences de la nature et les sciences humaines est **faible**. Les sciences humaines doivent tendre vers l'idéal des sciences de la nature. Le fait que l'on dise que la réalité existe a un impact sur ce que l'on peut faire.

B. Le réalisme critique

Le réalisme critique est totalement à l'opposé du positivisme. Il dit que **la réalité observée n'est pas le réel**. Ce n'est qu'une manifestation tangible d'une réalité intangible beaucoup plus complexe. Si on veut comprendre la réalité, il faut s'intéresser à l'**intangible**, à ce qui est **inconscient**. On va avoir plusieurs conséquences découlant de ce constat.

L'idée est que la réalité sociale est le résultat d'un faisceau complexe d'interactions visibles et invisibles, conscients et inconscients, tangibles et intangibles. La connaissance scientifique ne peut être robuste, solide uniquement si on a conscience de cela et si on **recherche l'invisible**.

La **personnalité du chercheur** a une **influence** sur la réalité observée. L'exemple qui est souvent donné est que si l'on veut mesurer la température dans une pièce, on peut y mettre un thermomètre. Mais, si on introduit un thermomètre provenant d'une pièce où il fait 15° de plus ou de moins, on va modifier la température de ce que l'on est entrain d'observer. C'est la même chose en sciences humaines. Le fait que l'on pose des questions, le fait que l'on observe fait que les gens changent de comportements, que la réalité se modifie. La personnalité du chercheur est biaisée. Mon regard ne sera pas le même que celui de mon voisin ; on n'insiste pas sur les mêmes éléments. Des points de vue extrêmes vont jusqu'à dire qu'on ne saura jamais si des phénomènes existent parce que pour dire que quelque chose existe, il faut que l'on soit là pour l'observer.

Puisqu'on ne sait pas quelle est la réalité absolue et qu'on sait qu'elle va être influencée par l'acte de chercher, on ne peut pas construire un savoir scientifique sur l'idée que l'on va faire des lois falsifiables puisqu'elles seront tout de suite falsifiées par le chercheur. On ne peut pas baser le savoir scientifique sur des tests universels et la falsifiabilité. Il faut donc baser le savoir scientifique sur autre chose. Le savoir scientifique va se construire par l'**échange au sein de la communauté scientifique**. Le savoir scientifique, comme la réalité sociale, seront le résultat d'un rapport intersubjectif, d'une intersubjectivité entre chercheurs qui étudient une même chose.

La différence entre les sciences de la nature et les sciences humaines est **grande**. Ce n'est pas du tout la même chose.

3. Les principaux paradigmes depuis les années 1950

Dans la science politique moderne, on peut dire qu'il y a eu essentiellement la succession de cinq paradigmes à partir des années 1950 : le structuralisme, le behaviouralisme, le choix rationnel, le néo-institutionnalisme et le constructivisme (s'impose surtout en relations internationales). Avant la Seconde Guerre mondiale, on avait également l'ancien institutionnalisme.

A. L'institutionnalisme classique

Cet paradigme date d'avant la construction des sciences politiques modernes, dans les années 1950. Cet institutionnalisme est celui que l'on voit émerger dans l'étude des régimes politiques et dans l'étude des systèmes politiques avant les années 1950. A ce moment-là, l'idée est que la science politique est largement **inspirée du droit**, se focalise sur l'étude des institutions mais va essayer d'aller plus loin que cela en étudiant comment se passe la pratique, l'exercice concret du cadre institutionnel.

Il y a différents exemples : le travail d'Aristote qui va essayer de classer les régimes en fonction de leurs institutions, le travail de Machiavel. Prenons un exemple plus récent qui est celui de l'English Constitution de Bagehot (1867). Il va étudier le corpus constitutionnel au Royaume-Uni et au Canada qui fonctionnent avec le même principe monarchique mais la pratique est très différente avec un pouvoir monarchique très présent dans le cas du premier et très peu présent dans l'autre.

Il y a une **collecte de données empiriques** mais on est dans un objectif et dans des méthodes qui ne sont pas des méthodes qui prétendent au caractère scientifique. Premièrement, le but n'est pas de produire un savoir sur quels sont les systèmes politiques et comment ils fonctionnent mais de chercher quel est le meilleur gouvernement possible. On retrouve cet idéal présent jusque dans l'entre-deux-guerres. Il faut chercher quel sont les meilleures pratiques pour maintenir la démocratie vivante.

Partant de cela, on va se baser sur deux types de méthodes essentiellement : d'une part, l'**analyse des textes légaux** et, d'autre part, l'**observation directe des pratiques politiques**. Or, cette méthode pose plusieurs problèmes. Il y a **peu de systématisation méthodologique**. On va se baser sur peu de cas et on va peu comparer les cas entre eux. Un exemple extrême est celui d'Aristote. On ne construit pas le savoir par la critique des autres travaux.

De plus, ce travail est un **travail athéorique**. En effet, on ne va pas essayer de produire une théorie explicative mais plutôt augmenter la connaissance empirique et donner des conseils au Gouvernement.

Il y a **peu de réflexions sur la méthode**. Les chercheurs étudient les sphères politiques sans se poser de questions sur l'impact des choix qu'ils posent.

Ces critiques vont émerger assez vite. Des anomalies essentielles ressortent de ces critiques. La première sera les grands bouleversement des années 1930 (la montée des régimes totalitaires). Si on veut expliquer ce qui s'est passée dans les années 1930-1940, on n'arrive absolument pas à les expliquer avec le cadre institutionnel. Quelques auteurs vont rester dans l'optique institutionnelle et vont tenter l'explication institutionnelle. Ils diront que c'est la combinaison d'un système proportionnel et de la faiblesse des contrepoids démocratiques.

On s'est alors rendu compte que l'approche institutionnaliste n'expliquait pas grand chose. En particulier, elle niait beaucoup trop la place des **acteurs**, les individus et la place des **structures informelles** (structures sociales, historiques, culturelles). Ce paradigme institutionnaliste est alors mis en cause. Des paradigmes contradictoires vont émerger et vont insister sur ces manquements qui sont *in fine* fondateurs de ce qu'est une pré-science politique. Ce sera le **structuralisme**, le **behaviourisme** et le **choix rationnel**. Il y aura une double rupture. Premièrement, la science va passer à la proto-science parce que l'on va passer d'une accumulation de savoirs athéoriques et sans méthodologie à la production d'une science qui a une ambition théorique et méthodologique. Deuxièmement, une révolution sur les facteurs d'étude.

B. Les trois paradigmes contestataires de l'ancien institutionnalisme au lendemain de la seconde guerre mondiale

1) Le structuralisme

Le structuralisme est importé de la **sociologie** et, en particulier, par la sociologie marxiste. Il dit que les institutions sont secondaires ; c'est une architecture totalement produite par la structure sociale, politique et économique. Ce sont le produit de la réalité politique et non pas sa cause. Une même institution fonctionnera de manière totalement différente selon le type de structure sociale, culture, historique et politique. Il faut donc **quitter cette étude des institutions**.

L'objet central de la science politique doit être l'**étude des processus sociaux**, production de la réalité politique. Ces processus sociaux sont issus de **structures fondamentales** qui sont le plus souvent **inconscientes**. Il y a des structures fondamentales qui façonnent, conditionnent la réalité politique, le comportement des individus et les choix collectifs qui sont pris. Tous les processus sociaux sont le fruit de structures sociales profondes. On est donc beaucoup plus dans l'esprit du **réalisme critique**. Le but du structuralisme est de mettre à jour ces structures inconscientes pour expliquer les phénomènes politiques observés. Il y a une réalité observable qu'il faut expliquer par les structures fondamentales inconscientes.

Il y a un **débat** sur la **nature de ces structures fondamentales**. Quelles sont-elles ? Ceux qui vont être inspirés de la sociologie marxiste ou de l'économie marxiste vont dire que ce sont les conflits de classe comme moteurs de l'histoire (**clivages sociaux**). Ce sont donc les structures sociales et économiques qui structurent la réalité. D'autres disent que ce sont les **structures économiques** fondamentales qui permettent d'expliquer les phénomènes politiques (Przeworski lie le degré de l'économie avec le passage à la démocratie). D'autres encore diront que le **poids de l'histoire**, les conflits historiques construisent les structurations sociales et vont déterminer les comportements (Lipset et Rokkan qui disent que pour comprendre les systèmes politiques d'aujourd'hui, il faut se rapporter à la révolution nationale et à la révolution industrielle). D'autres insistent sur les **structurels culturelles** (Max Weber qui va lier la culture religieuse avec l'ouverture et l'installation des systèmes capitalistes). Les structures inconscientes expliquent donc les processus sociaux. On est très loin de l'institutionnalisme classique.

Vu ces explications essentiellement de type réalistes critiques, on a des conséquences sur le type de méthode et de mode de collecte de données mis en oeuvre. Les méthodes privilégiées seront des méthodes qui permettront d'aller voir au-delà de la réalité tangible. On privilégiera les recherches par questions, recherches quantitatives, observation factuelle. On aura donc deux types de méthodes privilégiées : l'**observation directe** (les chercheurs vont, pour ce faire, s'inspirer de l'anthropologie puisqu'ils vont passer des séjours en terrain) et un **travail qualitatif** de retour sur l'histoire, sur la sociologie, sur l'économie. Ce sont des travaux qui seront essentiellement produits sur un **petit nombre de cas**. On aura une production scientifique qui sera fondée sur l'intersubjectivité dans la communauté scientifique.

2) Le behaviourisme

Ce paradigme vient également de la sociologie. Il va critiquer l'ancien institutionnalisme en disant qu'il ne faut pas étudier les institutions formelles. Il faut étudier les **processus sociaux et la réalité sociale**. Seulement - il y a ici un désaccord avec le structuralisme -, il ne veut pas libérer les individus du poids des institutions pour les renfermer dans le poids de structures historiques, sociales, économiques et culturelles inconscientes mais il veut étudier les processus sociaux comme des **processus étant le fruit de la somme des actions individuelles**. C'est donc une méthodologie qui étudie une approche micro pour étudier les comportements individuels. La première grande rupture du behaviourisme est la **rupture de la méthodologie**. La nuance avec le structuralisme est double. Elle est de dire qu'il va étudier les **individus** au lieu des structures sociales et de manière **positiviste**. Ils pensent pouvoir comprendre les phénomènes sociaux à partir de ce qui est tangible (en regardant les comportements des individus et ce qui détermine ces comportements).

Cette révolution méthodologique vient de la sociologie individualiste (par exemple, Bourdieu). Grâce au développement des moyens de communication (transport, téléphone) fait que l'on peut faire de grandes enquêtes d'opinion.

Le behaviourisme va pousser l'empirisme à l'extrême en disant qu'il ne faut **pas** avoir d'**aprioris théorique** avant d'observer. Il faut observer le plus grand nombre de cas possible et, de cette observation, on va pouvoir générer des hypothèses à tendance universelle. On a donc une **approche**

inductive (par exemple, Levy-Strauss). Ce sera une différence avec les paradigmes qui suivront, qui seront déductifs (en particulier, le choix rationnel).

Les méthodes privilégiées seront les **enquêtes d'opinion** qui doivent se porter sur un grand nombre de cas, des **analyses statistiques** et un **travail quantitatif**. L'idée est de commencer par de grandes enquêtes d'opinion et, ensuite, de poser un maximum de questions pour dégager les mécanismes explicatifs. On fait de là émerger des lois scientifiques. Ce n'est pas juste une manière d'approcher un problème. On va valoriser une analyse de grands cas (grands N). La manière d'appréhender la science politique a un impact sur la méthode que l'on va employer.

Les **présupposés** de base **du behaviourisme** (assumptions) sont les suivants. Premièrement, les comportements politiques des individus présentent des **régularités** dans le temps et dans l'espace qui permettront la formulation de **lois à prétention universelle**. C'est l'idée que, de l'observation, sortiront des régularités. Derrière la singularité de chaque individu, il y a des **variables explicatives**. On peut faire ressortir ces similitudes des concepts et des lois. Deuxièmement, l'analyse des comportements politiques peut être menée de façon neutre par les chercheurs (**positivisme**). Si on soumet des individus à un même questionnaire, le chercheur n'aura pas un impact trop important sur la collecte de données que pour les biaiser de manière irréfutable. On peut multiplier les enquêtes, les chercheurs ne modifieront pas la réalité observée par leur personnalité et leurs comportements. Troisièmement, il n'y a **pas de séparation fondamentale entre la réalité observée** (l'apparence) **et la réalité fondamentale**. Quand on interroge des gens, ce qu'ils vont expliquer est pour grande partie la réalité fondamentale. Ce que l'on observe est réel. Quatrièmement, toute proposition théorique doit être confrontée à la réalité empirique et doit même **émerger de cette réalité empirique**. C'est un empiricisme inductif. L'observation de la réalité empirique est essentielle.

Prenons l'exemple d'Almond et Verba en 1965. Ces chercheurs veulent étudier la culture politique. Il y a des travaux essentiellement issus du structuralisme qui ont défini la culture politique d'un pays sur la base de l'analyse des structures cachées. Par exemple, le travail de Max Weber sur le lien entre la religion (protestante) et la culture politique et économique. Ils disent qu'ils ne vont pas fonctionner comme cela. Ils vont aller sur le terrain, mener des enquêtes à grande échelle sur le rapport des individus au pouvoir, éventuellement sur leur religion. Sur base de cette enquête, ils vont faire émerger des cultures politiques. Ils font en effet une enquête comparée sur cinq pays : le Mexique, l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Ils y posent les mêmes questions. De cette observation, ils font ressortir trois types de cultures politiques qui sont communes à ces pays : la culture parochiale ou campaniliste, la culture de sujétion et la culture de participation. La culture campaniliste est dominante au Mexique. La culture de sujétion est dominante en Italie et en Allemagne. La culture de participation est dominante au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Sur la base d'un questionnaire, on peut définir les contenus de ces trois cultures politiques.

La culture parochiale est l'idée que le centre d'intérêt, le lieu de pouvoir politique vers lequel les citoyens regardent en premier est le niveau local. C'est le seul niveau de pouvoir où on participe véritablement. Par contre, le niveau national laisse relativement indifférent. Cela se retrouve au Mexique et dans une certaine mesure dans le sud de l'Italie. Ils ressortent cela de leurs enquêtes.

Dans la culture de sujétion, le pouvoir central est le niveau national. C'est ce que l'on retrouve surtout au nord de l'Italie et en Allemagne. Mais, on a l'impression que ce niveau national est quelque chose d'imposer du dessus, c'est-à-dire un niveau qui régent nos vies mais que l'on ne peut pas modifier, influencer soi-même directement. Il y a très peu de volonté de participation à cette politique nationale. On ne tente même pas de modifier les choses.

Dans la culture de participation (Royaume-Uni, Etats-Unis), on regarde le niveau national mais, c'est un niveau qui est notre niveau de pouvoir, dont nous sommes les acteurs. Il est l'émanation de la volonté populaire.

Ils partent d'un questionnaire large avec deux innovations : d'une part, la culture politique peut être appréhendée par les attitudes des gens et, d'autre part, on va la conceptualiser, la construire théoriquement en dégagant de façon inductive des points communs.

Un autre exemple est celui des travaux de Robert Putnam qui se demande pourquoi on est dans une culture soit de sujétion, soit de participation. Il dit qu'on constate que l'on est dans une culture moins participationniste (la culture de sujétion) ou plus participationniste (la culture de participation). Il fait ce travail dans les années 1990. Il va reprendre l'approche béhavioriste. Il va faire des entretiens, des enquêtes d'opinion sur la culture politique et l'appartenance à une culture ou une autre. Il commence en Italie puisqu'il y a une nuance. On a une culture de participation en Italie du nord et une culture de sujétion en Italie du sud. Il va interroger les gens et leur poser toute une série de questions. La fréquence de participation aux activités associatives expliquent que l'on participe beaucoup ou non à la politique. Il développe le concept de capital social qui est fonction du nombre de participation. Le capital social va avoir deux impacts : sur la confiance politique et la confiance sociale (plus on a de capital social et plus on va participer politiquement).

Il constate un déclin de participation aux Etats-Unis. Il a refait la même enquête pour voir si cette variation de la participation et de la confiance s'explique par le degré de capital social des individus. Il dit qu'on peut mettre cela en parallèle le déclin de la confiance sociale des individus avec le capital social. Il a écrit un livre sur cela - Bowling alone - où il dit que la métaphore de ce changement de capital social est que, dans les années 1950, l'activité était de jouer avec ses voisins au bowling et maintenant, on a plutôt des loisirs individuels.

3) Rational choice

Le **choix rationnel** partage le point de départ du behaviourisme. Il dit qu'il ne faut pas s'intéresser aux institutions formelles, ni aux structures sociales mais, **aux individus et leurs comportements**. Là où ils sont en désaccord, c'est sur la façon de construire l'étude des individus et de leurs comportements. Le paradigme du choix rationnel s'inspire de l'économie. Le savoir scientifique se construit par des **modèles théoriques se basant sur des postulats clairs**. On va vérifier si c'est modèle théorique fonctionne en réalité.

Il utilise l'**approche déductive**, c'est-à-dire élaborer des modèles explicatifs et des hypothèses sur la base de la théorie avant de les tester (empiriquement ou formellement). On ne part pas de l'observation mais du **modèle théorique**. Cette approche ira plus loin en disant qu'on peut construire une **science prédictive**, à l'image du devenir de l'économie.

Les méthodes privilégiées sont les mêmes que dans le behaviourisme (analyse formelle, analyse statistique et l'analyse quantitative). On va mener des enquêtes de terrain où on interroge les gens (un grand nombre de personnes, si possible). Ils vont mettre en place des méthodes d'enquêtes avec des analyse statistique quantitatives. Ils vont même dire qu'il n'est pas obligatoire d'aller tester. On peut faire un modèle mathématique pur, un **modèle formel**.

Quels sont les présupposés de base du choix rationnel ? L'unité de base est l'**individu**. Si on veut comprendre la réalité sociale, il faut s'intéresser à l'individu. C'est la somme des comportements individuels qui produit les résultats collectif. On peut décrire cet individu comme un **individu rationnel**. C'est l'idée que tout individu va se comporter de façon rationnel. Son premier objectif est de **réaliser ses intérêts**, c'est-à-dire que c'est un individu égoïste (cfr. exemple d'aller ou non voter). L'individu recherche la **stratégie optimale selon le rapport coût-bénéfice**. On est dans la version la plus ultime du modèle déductif.

Les grandes thématiques du choix rationnel sont les **préférences des acteurs** (durant des enquêtes électorales où on va interroger les individus en leur demandant sur toute une série de questions politiques quelle est leur préférence), le **rôle central de l'information** (il faut obtenir de l'information sur ce que font les autres - cfr. le dilemme du prisonnier), le **lien entre l'intérêt**

individuel et l'action collective (*free rider* – Olson 1965 : situation dans laquelle tout le monde sait quelle est la stratégie optimale. Tout le monde fait grève, si je ne fais pas grève je me fais bien voir par le professeur et, si la grève aboutit, je suis quand même gagnant) et le **statut des acteurs** (*veto player* – Tsebelis 2002. Certains acteurs sont des acteurs clefs soit du fait de leur condition, soit du fait de leur poids, soit du fait de leur prestige).

Le choix rationnel s'interroge donc théoriquement sur des modèles et, à partir de ceux-là, tester la réalité. Il y a plusieurs présupposés. Les comportements des gens sont le **reflet de la réalité**. Il n'y a pas de structures inconscientes cachées. Le deuxième postulat est qu'il faut étudier l'**individu**. Le troisième est que l'individu est **rationnel**.

Ce paradigme (comme celui du behaviourisme) sera remis en cause à partir de la fin des années 1980 par deux autres paradigmes : le **néo-institutionnalisme** et le **constructivisme**.

C. La critique des paradigmes dominants à partir des années 1980

1) Néo-institutionnalisme

Le néo-institutionnalisme va essayer de trouver un **point d'équilibre entre les approches holistes et les approches individualistes**. Il y a une triple critique des autres paradigmes. Les approches holistes et structuralistes **nient la liberté de l'acteur**. Il y a une marge de manoeuvre individuelle. Les approches individualistes (le behaviourisme et le rational choice) sur-dimensionnent la liberté de l'acteur et leur recherche des invariants dans les comportements et **nient les spécificités contextuelles**. De plus, les institutions formelles et informelles ont été trop radicalement mises de côté. Il faut étudier des individus dans un cadre institutionnel. Il faut remettre l'Etat au centre de l'analyse politique.

Le néo-institutionnalisme étudie donc les **institutions au sens large**, c'est-à-dire les institutions formelles et les institutions informelles. Il faut donc étudier les individus dans le cadre institutionnel, le rôle médiateur du contexte institutionnel sur les comportements individuels. Cela se fait de deux manières. Il faut les étudier comme **variable dépendante et variable indépendante** (*Bringing the State Back In*, Rueschemeyer & Skocpol 1985).

Les acteurs ont une **rationalité limitée**, conditionnée par les institutions. Les institutions vont limiter la rationalité de l'acteur de deux manières : d'une part, elles vont faire en sorte que certaines options sont ou non possibles (**effet médiateur du contexte institutionnel**) et, d'autre part, les stratégies auxquelles l'individu va penser seront en fonction des institutions. Le domaine du possible est conditionné par les institutions selon l'approche néo-institutionnaliste. Il faut étudier la logique hypothético-déductive positiviste, individualiste des modèles de choix rationnel et behaviouriste. Il faut **les placer dans une optique institutionnelle**. De plus, il faut concevoir l'individu dans son environnement, à travers l'idée d'institution au sens large.

Les présupposés de base du néo-institutionnalisme sont au nombre de trois. Premièrement, les institutions ne sont pas strictement **formelles** mais sont aussi **informelles**. Il y a plusieurs définitions d'institutions (les institutions au sens propre, le cadre légal, les institutions culturelles, l'histoire, les rapports socio-économiques, etc.). On peut avoir des décisions politiques qui s'institutionnalisent. Deuxièmement, les institutions comptent parce qu'elles **structurent les comportements des acteurs**. On ne va pas aussi loin que le structuralisme en disant que l'acteur n'a aucune liberté individuelle mais, on dit que les institutions contraignent les individus tout en laissant la liberté. Parmi ces institutions informelles qui comptent, une en particulier est forte, c'est l'**histoire**. Troisièmement, les héritages du passé tendent à se sédimenter et à limiter les marges de manoeuvre des acteurs (*path-dependence*). Quand on prend les idées en place, on va avoir du mal de revenir en arrière. C'est un apport important du néo-institutionnalisme.

Prenons deux exemples et commençons par celui de Pierson et la résistance au changement des institutions du Welfare State (1994). Pierson va étudier la mutation de l'Etat providence. Il constate que, malgré la forte pression des organismes internationaux pour diminuer les préceptes de l'Etat providence, on n'arrive pas à sortir et à totalement évacuer le fonctionnement de l'Etat providence parce que les choix du passé se sont sédimentés. D'une part, les citoyens même s'ils veulent du changement, ne sont pas prêts à laisser tomber des acquis qu'ils jugent évidents. D'autre part, l'institution elle-même va résister et créer des mécanismes de résistance. Ces institutions informelles vont limiter les objectifs de l'acteur et vont être très difficiles à être complètement supprimées.

Un second exemple est celui de Skocpol et le lien entre succès des révolutions sociales et force de l'appareil étatique à renverser (1979). Avant le néo-institutionnalisme, on expliquait le succès d'une transition vers la démocratie principalement par l'état de l'économie (*cfr.* les travaux de Lipset - plus on est développé économiquement, plus on va facilement pouvoir passer à la démocratie). Skocpol va dire qu'il y a aussi les structures de l'Etat autoritaire. En fonction de la solidité de ces structures et de leur degré de décentralisation, on va avoir des révolutions démocratiques qui se font plus facilement. Il y aura des centres de pouvoir concurrents qui affaiblissent l'Etat et offrent des lieux d'accès aux alternatives démocratiques.

Le néo-institutionnalisme est très largement le **paradigme dominant** aujourd'hui. Il est concurrencé par le choix rationnel, surtout aux Etats-Unis. On voit émerger un nouveau concurrent qui est le constructivisme. Cela reste les méthodes du béhaviorisme et du choix rationnel mais, on va inclure dans les variables des **variables institutionnelles**.

2) Le constructivisme

Le **constructivisme** est surtout basé sur une **critique des paradigmes positivistes** (le choix rationnel et le behaviourisme). Il propose de revaloriser un des présupposés de départ du structuralisme, le **réalisme critique**. On peut appréhender la réalité sociale et politique comme une **réalité perçue**. Il ne faut pas travailler sur la réalité objective mais sur la réalité perçue, une réalité construite. On va interroger les gens. On ne va pas prendre pour acquis ce qu'ils affirment.

Dans les études de la sécurité, le réalisme part du principe que les Etats vont s'armer pour faire face à la menace. L'intérêt de l'Etat est de sauvegarder sa survie. Le constructivisme dira que la menace est une réalité perçue (la **perception**).

Le constructivisme s'impose surtout en **relations internationales**.

Les présupposés de base du constructivisme sont multiples. L'objet que l'on va étudier n'est pas la réalité mais la **perception de la réalité**. C'est le sens que les gens donnent à la réalité. La réalité est construite **socialement**, de manière intersubjective. Elle est donc le fruit de l'**interaction sociale** et de l'**intersubjectivité**. On va étudier comment cette réalité se construit.

Cette perception de la réalité est conditionnée par deux choses : le dialogue intersubjectif et les **croyances des acteurs** (*beliefs*), leurs **perceptions** et leurs **valeurs** (*values*). Ce paradigme, puisqu'il s'intéresse à la perception de la réalité, ne considère pas que l'on puisse faire des enquêtes d'opinion. Il faut aller au-delà des faits.

On part de l'idée que le chercheur lui-même est dans la perception de la réalité. Il va être influencé par ses croyances, ses perceptions et ses valeurs. Ses résultats seront biaisés par sa personnalité.

D. Les paradigmes en relations internationales

En relations internationales, c'est un peu différent. Il y a le réalisme et le néo-réalisme, l'idéalisme et le néo-libéralisme, le constructivisme et le post-modernisme.

Ces paradigmes seront vus en détails dans le cours de Mario Telo (Première année de Master en Relations internationales).

Chapitre IV - Mise en pratique

1. Retour sur la conférence de Peter Katzenstein

Plusieurs liens sont à faire entre la façon dont Peter Katzenstein présentait les luttes entre paradigmes et son appel pour un éclectisme analytique. De cette lutte, va émerger **l'institutionnalisation d'un nouveau paradigme dominant**.

Il a à la fois repris la logique de Kuhn en faisant parler son expérience et a appelé à ce qu'on se s'inscrive plus dans cette logique. Il a parlé de son arrivée à Berlin où il a eu l'impression d'être libéré d'un poids qu'il avait porté pendant toute sa carrière universitaire aux Etats-Unis (the burden of proof). Il était atypique quant à la manière de faire de la science politique et des relations internationales aux Etats-Unis mais, complètement dans le moule par rapport à la manière de faire de la science politique en Europe (beaucoup plus animée par le constructivisme).

On peut relier cet élément vécu avec cette logique discutée par Kuhn entre paradigme dominant et paradigme dominé. Le paradigme dominant est tellement institutionnalisé qu'il se base pour la plupart des gens qui sont dans la discipline, sur une série de préceptes considérés comme acquis. En revanche, si on vient d'une approche minoritaire, on doit tout démontrer même les préceptes de base. On a donc la **charge de la preuve** quand on est **minoritaire**.

Quand il est arrivé en Europe, il ne devait pas expliquer ses préceptes alors qu'il devait le faire aux Etats-Unis. Il explique comment son vécu personnel sur la manière de faire et communiquer sa recherche est influencé par la logique de **lutte entre paradigmes** avec un paradigme dominant et des paradigmes dominés.

Conscient de cette logique, Peter Katzenstein dit qu'il faut de l'**éclectisme**, c'est-à-dire analytiquement prendre plusieurs approches. Il propose d'en finir avec la logique de Kuhn. On doit sortir de la lutte et s'inscrire dans une logique où on va collaborer et intégrer les différents paradigmes. Il y a une **volonté de rupture** que l'on retrouve d'ailleurs dans les paradigmes récents qui ont tenté de reprendre ce qui est bon dans le passé pour l'amender, le modifier et parler de **néo** plutôt que de parler de complète révolution scientifique.

Il a dit qu'il y a deux manières de faire de la science politique, au-delà des approches. Il y a la science politique influencée par l'**économie** qui étudie les **individus** et la science politique influencée par la **sociologie** et qui étudie les **relations sociales**. On pouvait regrouper certains paradigmes. Un exercice intéressant est de voir comment on peut relier ces différents paradigmes et lesquels font plutôt partie de la tradition sociologique ou économique.

Ce qu'on attend d'un politologue en 2009 est qu'il soit capable de maîtriser une série de méthode pour faire une triangulation de méthodes.

2. Cours dispensé par J. Lacroix - Méthodes en théorie politique

La méthodologie n'a pas la même place que dans les autres branches. On n'a pas différentes écoles de méthodologie. Il y a en théorie politique des écoles de pensée qui sont très différentes (libérales, positivistes, communautariennes) mais ça ne correspond pas aux différentes façons, méthodes mais plutôt des divergences de fond.

S'il n'y a pas de méthodes propres, il y a des méthodes de travail essentielles. On considère souvent qu'elles sont acquises. Ils suivent certaines règles sans les formaliser et ce sont celles que l'on va tenter de formaliser.

La théorie politique est cette partie de la science politique qui envisage des questions sous un angle essentiellement normatif. C'est un exercice très proche de la philosophie politique au point que certains estiment que la théorie politique ne se distingue pas vraiment de la philosophie politique. Il y a une divergence sur ce point. Dans le monde francophone, les questions normatives sont souvent laissées aux philosophes.

Il peut y avoir de la théorie politique stricto sensu mais ce qui la distinguerait de la..., nous avons de la théorie politique appliquée, c'est-à-dire une réflexion normative qui tend de se saisir d'un objet d'étude concret.

La pensée politique fait partie de la théorie politique. La nuance serait que l'on se concentre sur la pensée d'un ou plusieurs auteurs. Ce sont des distinctions qui ne paraissent pas essentielles.

L'histoire des idées sort du champ de la science politique proprement dite. Un théoricien du politique a besoin de l'histoire des idées. En même temps, ce n'est pas exactement la même discipline. L'histoire des idées est un domaine en histoire qui s'intéresse à l'histoire intellectuelle et qui aboutit à des résultats assez différents de ceux qui sont en théorie politique.

Etude de cas : projet de thèse sur *Théorie démocratique et contrôle des frontières* déposé par Martin Deleixhe, aspirant FNRS depuis le 1.10.2009

Au départ, il faut trouver une problématique. Il faut avoir un thème sur lequel on va travailler. Au départ, il voulait travailler sur la question des directives européennes de 2008 qui prévoient des modalités de retour des ressortissants des Etats tiers. Le problème était double : la question du rapport entre l'UE et les étrangers a déjà été traité. Pour faire un bon travail, il faut penser à l'originalité, à ce que l'on peut apporter de nouveau à la littérature existante. Il faut parvenir à trouver un sujet sur lequel il y a une littérature et, en même temps, tenter de trouver un angle d'attaque suffisant original, nouveau. Le deuxième problème est que le sujet était trop vague, trop flou. La méthode de travail est celle de l'entonnoir. La question n'est pas rigide, elle est appelée à évoluer. Les questions, on les trouve en travaillant, en lisant. La question doit être le coeur de la problématique mais doit en même temps être flexible.

La question théorique centrale identifiée était de partir d'un constat dépassionné (l'UE a inscrit explicitement les principes de la démocratie et de l'Etat de droit dans son.. politique). La question théorique centrale identifiée est la mise en place aux frontières d'une entité politique comme l'UE d'activité de contrôle, de sélection et d'expulsion de ressortissants n'appartenant pas à l'UE, s'inscrit-elle dans la logique.. ou bien est-ce qu'elle contredit les principes démocratiques ? Est-ce que le contrôle des frontières par un Etat est justifié du point de vue démocratique ou est-ce que la théorie démocratique doit concerner ceux qui sont partie à l'Etat ou ceux qui ne le sont pas ? C'est une question ouverte. En théorie politique, on parle plus d'intuition que d'hypothèses. Quelle serait la différence ? Les intuitions sont quelque chose de plus flou qu'une hypothèse, quelque chose qui se veut faillible. Quelque chose où on admet la possibilité qu'on puisse se tromper et qui n'a peut-être pas besoin d'être formulée explicitement.

L'intuition est qu'il y a une contradiction entre.. et un contrôle unilatéral des frontières. C'est ce qui évite le procès à charge. C'est qu'on accepte que ce que l'on va trouver, apprendre, découvrir, sera peut-être différent de ce que l'on présentait au départ. C'est pour cela qu'il est nécessaire qu'il y ait une distanciation. On peut s'engager activement à côté de son travail en théorie politique mais il est essentiel d'avoir une distanciation par rapport aux auteurs pour faire preuve d'empathie vis à vis des thèses, des arguments qui ne sont pas les nôtres. C'est tout le processus qui va conduire à rédiger l'introduction et la problématique.

La première étape de l'élaboration d'un projet de recherche, c'est la question de l'état de l'art. C'est-à-dire montrer qu'on a lu, qu'on maîtrise un sujet donné, la littérature sur le sujet. Comment faire ? Il ne s'agit en aucun cas de faire un simple catalogue ou inventaire de tous les auteurs ayant travaillé sur le sujet. Dans son projet de recherche, il n'était pas question de ...

Un état de l'art suppose d'opérer un travail de typification argumentative, c'est-à-dire la méthode qui consiste à organiser en différentes écoles de pensée différents auteurs. C'est un travail de classement qui va consister en étant attentif aux nuances, à éviter les amalgames entre les pensées qui peuvent sembler très proches et qui ne le sont pas, à organiser une sorte de typologie.

Il a dit qu'il y a deux points de tension : un premier débat qui oppose ceux qui sont pour le droit libéral à la libre circulation, qui estiment que tout individu devrait avoir le droit de circuler d'un Etat à l'autre. S'opposent ceux qui plaident pour l'autonomie démocratique. Il y a un premier débat entre droits des individus et droit à l'autodétermination démocratique.

Ensuite, il y a un deuxième point de tension : l'opposition entre deux modèles de la communauté politique.

Un point essentiel est l'importance de la probité philologique, c'est-à-dire être honnête avec les textes que l'on lit même si on ne partage pas les arguments. Ces écoles de pensée, la typologie, on ne peut la construire qu'a posteriori. Si on construit à l'avance et qu'on lit après les auteurs, on va tenter de faire rentrer des auteurs dans des catégories qui n'y correspondent pas vraiment. Cela suppose d'apporter des nuances, de la complexité. La probité philologique veut dire qu'on doit faire cet effort de tenter de se mettre à la place de l'auteur pour comprendre ce qu'il veut dire dans ses propres termes. Cela n'empêche pas une critique radicale de l'auteur après. Une critique radicale commence toujours pas une élucidation de sa propre pensée.

La deuxième étape va consister dans la construction d'un projet de recherche. Il va falloir montrer les objectifs et ce qu'il y a d'original dans la recherche. Pour revenir à l'exemple du doctorant, il propose un volet normatif (une interrogation théorique). Ce qui rend le sujet original, c'est qu'il a un volet empirique. Toutes les réflexions qui ont eu lieu sur le caractère démocratique ou non ont toujours pour référence un Etat. Il faut montrer que les interprétations disponibles ne suffisent pas. Tous les apports théoriques ne suffisent pas à répondre à la question précise qui est celle de l'UE. C'est là que l'on rentre dans la question de la théorie politique appliquée.

La théorie politique appliquée est une pensée politique qui tente de tracer un chemin entre d'une part une école qui maintiendrait une cloison étanche contre les faits et les principes (le courant de la philosophie analytique) et, d'autre part, une façon de mettre en forme ce qui existe déjà dans nos pratiques de tous les jours, une façon de formaliser ce qui est toujours déjà présent dans une communauté politique particulière. La théorie politique tente de tracer une voie médiane entre les deux parce qu'elle tente à la fois d'identifier des principes ultimes qui vont guider la réflexion, qui ne sont pas réductibles aux faits.

L'histoire des idées ne fait pas partie de la théorie politique mais on en a besoin et il faut savoir l'utiliser. Comment pouvoir l'utiliser ?

Si on fait de la théorie politique, on va travailler sur des auteurs contemporains mais dont la plupart sont morts depuis très longtemps et donc s'inscrivent dans l'histoire des idées. LA théorie politique peut être.. par l'objection contextualiste dont le principal promoteur est Quentin Skinner de l'école de Cambridge. Il a avancé l'idée qu'au fond il n'était pas possible d'être les écrits politiques de leur

contexte historique. On ne peut pas utiliser les textes dans des débats qui sont les nôtres parce qu'ils ont été écrits dans des contextes différents. Ils avaient des intentions et un public différents. Si on suit cette approche, tout auteur s'attaque en tout temps à une problématique donnée. Il n'est donc pas possible d'en tirer quelque chose pour nos interrogations actuelles.

L'apport de la méthode est qu'il faut essayer de discerner le contexte intellectuel.

Elle a deux limites qu'il faut garder à l'esprit. On peut utiliser cette notion de contexte avec deux limites. La première est que si on considère que le contexte est la matrice du texte, on finit par déterminer complètement les concepts. S'il n'y a plus d'autonomie des concepts, on ne peut plus faire de la théorie politique. L'autre limite est que parfois le contextualisme aboutit à l'idée qu'il serait impossible de dialoguer avec les auteurs du passé.

On s'interroge sur le contexte, à quel événement l'auteur réagit, quels éléments peuvent éclairer sur ce texte. Mais, en même temps, il n'est pas possible de faire de la théorie politique sans croire en un usage contemporain des auteurs utilisés. Il faut partir du principe qu'un texte échappe partiellement aux intentions de son auteur. Une fois le texte écrit, la réception du texte sera différente d'un endroit à l'autre. Ces réceptions contribuent à construire le débat de théorie politique.

3. Cours dispensé par Amandine Orsini Bled - La méthode de recherche inductive appliquée aux relations internationales

Cette intervention se fera en trois temps. D'abord, nous allons nous poser sur ce qu'est l'approche inductive. Ensuite, nous verrons une illustration par une recherche sur le lobbying des entreprises sur les négociations internationales d'environnement. La dernière étape sera une conclusion sur la démarche de recherche.

A. Déduction et induction

La **démarche déductive** part du général pour expliquer le particulier : « Dans la mesure où ceci est vrai en général sous ces conditions, cela doit aussi être vrai dans des circonstances particulières où les mêmes conditions sont réunies » (Gomm, 2009).

La **démarche inductive** procède d'une démarche inversée. Elle a pour point de départ le particulier et tente de monter en généralité : « Ceci a été vrai toutes les fois où l'on a pu l'observer, de ce fait, nous pouvons déduire que cela sera toujours vrai » (Gomm, 2009).

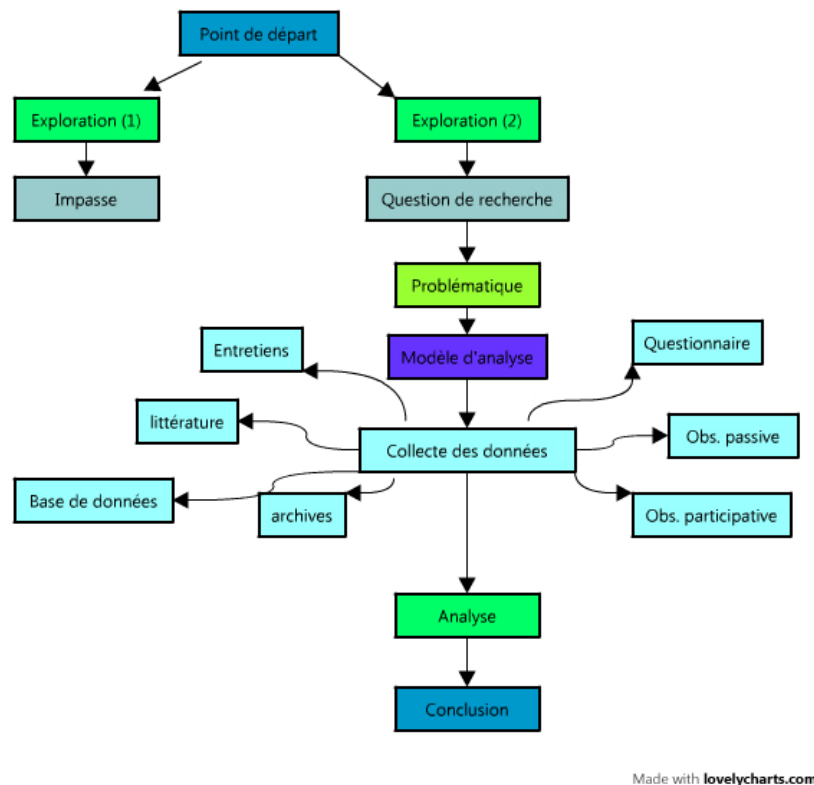
Il existe des **aprioris** sur la déduction et l'induction. La **démarche hypothético-déductive** est dominante, voire même unique, notamment parce qu'elle est plus facile à baliser. Le problème est qu'elle ne permet pas de saisir la **complexité de la réalité** ni de proposer de **théories nouvelles**.

Une démarche inductive peut souvent être remise en question au niveau de sa rigueur. Elle pose également des difficultés pour la **généralisation**. Alors pourquoi utiliser l'induction ? A-t-on le choix ? L'objectif est de voir dans quel cas on choisit l'induction et comment on la met en œuvre.

B. Un exemple : l'étude des fougères

La démarche déductive est la réalisation d'une expérience à l'aide de quatre spécimens de fougères. Les hypothèses sont préétablies à l'aide de théories générales sur la croissance des plantes (par exemple, la lumière, l'engrais, le vent). Tandis que, lorsque l'on utilise la démarche inductive, nous allons dans la forêt et mettons en place un protocole d'observation de la croissance des fougères.

C. Le schéma de la recherche



1) Etape 1 - Le point de départ

Il s'agit d'une recherche de minimum trois ans. Le point de départ était un **intérêt personnel** pour les négociations internationales d'environnement. En effet, Amandine Orsini Bled a fait son mémoire de Master sur ce thème. S'il y avait beaucoup de travaux sur le rôle des Etats, sur des ONG d'environnement, il y en avait peu sur les **entreprises**. La question de recherche est : quel rôle des entreprises pour le climat et la biodiversité ? Au départ, l'idée était de prendre deux études de cas.

On voit qu'*a priori* c'est un point de départ faisable parce qu'elle avait déjà étudié cela. Il s'agit tout de même d'un point de départ très large et donc à préciser. C'est plutôt descriptif.

2) Etape 2 - L'exploration

La phase d'exploration a d'abord été assez compliquée. En effet, il y avait peu de bibliographie spécialisée, peu de sources disponibles mais également peu de connaissances des données accessibles de la part de la chercheuse.

Amandine Orsini Bled a procédé à des entretiens exploratoires mais qui étaient peu pertinents. Elle devait mieux identifier les acteurs-clef et mieux préparer la présentation de la recherche.

Le « débloqué » de l'exploration a été un séjour de recherche en Angleterre où elle a eu accès à la littérature sur le sujet (au centre spécialisé dans les politiques internationales d'environnement). Elle y a rencontré de spécialistes de ces questions, desquels elle a reçu des conseils pour le terrain et pour la théorie. Elle y a également obtenu des opportunités de financement.

3) Etape 3 - La question de recherche

Le peu de littérature existante sur le sujet s'intéresse avant tout au **pouvoir des entreprises**. Il semble intéressant de compléter les études existantes. Sa question de départ s'est donc transformée en question de recherche, à savoir : quel pouvoir des entreprises sur les négociations internationales d'environnement et pourquoi ?

4) Etape 4 - La problématique

Du pouvoir à l'influence. Les approches précédentes privilégient le pouvoir en terme de capacités. Pourtant, elles reposent sur des postulats discutables. Amandine Orsini Bled a donc fait le choix de la **méthode inductive** et a décidé de se limiter à un seul cas d'étude, les négociations de la Convention sur la diversité biologique.

5) Etape 5 - Le modèle d'analyse

La **variable dépendante** qu'elle a prise est l'influence des entreprises. Le **protocole d'observation** qu'elle a mis en place est l'unité des groupes industriels, leurs interactions au plan national ainsi que leurs interactions au plan international.

6) Etape 6 - La collecte de données

Amandine Orsini Bled a vu l'importance du **croisement des données**. En effet, elle a utilisé cinq types de données, à savoir les entretiens, la littérature, les archives, les bases de données et les observations passives. Deux autres moyens de collecte de données s'y sont rajoutés : le questionnaire et les observations participatives.

Elle avait deux types de données initiales : les données indirectes et les données directes. En ce qui concerne les **données indirectes**, elle a procédé à des entretiens qui ont eu un effet boule de neige sur ses recherches. En ce qui concerne les données indirectes, elle s'est adonnée à la lecture de la littérature (littérature grise), des archives des ONG et des experts (qui par ailleurs étaient incomplètes), des études statistiques descriptives (codage) ainsi qu'à des observation passive (répétition).

D'autres données se sont ajoutées à celles-ci. Premièrement, un questionnaire qui rencontre de fortes réticences lui a montré la difficulté de certains terrains. Deuxièmement, des observations participantes où elle s'est rendue compte qu'il est parfois difficile de gérer la confidentialité des données. A nouveau l'important est de bien reconnaître tous les apports du travail de **collecte de données** mais aussi ses **limites**.

7) Etape 7 - L'analyse des données

La chercheuse a présenté ses données autour de trois axes qui étaient l'unité des acteurs économiques, les interactions au plan national, les interactions au plan international, le suivi des processus et choix d'exemples type et le passage à l'explication (des facteurs de division, l'importance des relations personnelles et de la flexibilité).

8) Etape 8 - Les conclusions

Dans sa **conclusion**, elle a fait le résumé de la démarche. Elle a étayé ses nouvelles connaissances, à savoir les connaissances empiriques (division des entreprises, importance des relations et de la flexibilité), ses connaissances théoriques (importance de l'Etat) ainsi que les pistes pour des recherches futures. Elle y dit que le protocole mis en place serait à tester sur d'autres études de cas.

Elle y écrit que l'on pourrait mettre en place une analyse hypothético-déductive en considérant l'influence dépendante de l'unité des acteurs économiques, de leur nombre de contacts avec les négociateurs et de leur flexibilité.

D. Au-delà de l'exemple

Un chercheur n'est jamais enfermé dans une démarche. L'enchaînement des étapes est bien souvent indépendante du chercheur et relève aussi du thème, des moyens disponibles, du temps, etc. L'induction est possible mais doit être bien encadrée. C'est une démarche qui demande bien souvent beaucoup de temps.

4. Les principales méthodes de collecte et d'analyse de données

Il y a différentes **méthodes de collecte de données** : la méthode comparée, les enquêtes et sondages, les interviews d'acteurs, les méthodes d'enquête en groupes, l'expériences et quasi expériences, la recherche documentaire et l'observation participante.

Ainsi que différentes **méthodes d'analyse de données** : l'analyse statistique, l'analyse qualitative, l'analyse de discours et l'analyse de contenu.

A. Les méthodes de collecte de données

1) La méthode comparative

La **méthode comparative** se base sur le fait de comparer plusieurs situations, plusieurs cas, plusieurs objets (un petit nombre) qui sont confrontés aux **mêmes problèmes**. Cette méthode part du principe que la comparaison est une **démarche naturelle**, évidente (par exemple, si on désigne une personne comme étant jeune, vieille, ce sera toujours en fonction d'une comparaison). Tout ce que l'on fait est en permanence basé sur la **comparaison**. On compare tout le temps, que ce soit implicitement ou explicitement. Elle est à la base de toute démarche de description. Cela vaut pour la vie de tous les jours mais, cette méthode d'observation naturelle est complètement présente dans le champ politique.

Partant de cette idée que la comparaison est naturelle, va se développer une **methodologie de la comparaison**, une manière de bien faire de la comparaison pour construire une recherche en science politique. L'intérêt d'avoir une bonne méthode comparative est faire un premier pas qui nous fait sortir de la posture d'individu, de citoyen qui observe une situation et nous faire avancer vers une **posture de chercheur**.

Cette comparaison aura d'abord trois intérêts. Elle permet d'**éviter les pièges de l'ethnocentrisme**, c'est-à-dire d'éviter de croire que le système que l'on connaît le mieux est le système de référence. Un autre intérêt est qu'elle va nous permettre d'**éviter les lieux communs**. La comparaison va nous pousser à sortir des stéréotypes et des images que l'on reçoit à travers les

médias, par exemple. Elle va nous forcer à **mieux définir nos concepts** parce que les termes que l'on considère comme étant évidents peuvent prendre un sens différent d'un endroit à l'autre (par exemple, le terme «cabinet» au Canada est totalement synonyme de «Gouvernement»). La comparaison a déjà un but ; on va faire un bond qualitatif. La comparaison va un peu plus nous transformer en chercheur. Rappelons-nous qu'une des premières étapes du schéma de recherche était celle de la rupture (se débarrasser de ses aprioris).

La comparaison n'a pas seulement ces intérêts mais est également la méthode que l'on peut le plus fréquemment utiliser lorsque l'on fait de la science politique. Un article important a été écrit en 1971 où Lijphart - un comparatiste - compare d'abord des cas européens et ensuite des cas extra-européens (Afrique du Sud, Liban, Inde, etc.). Il a développé la **politique comparée**. Il dit que l'on a trois méthodes à disposition lorsque l'on est chercheur : la méthode expérimentale, la méthode statistique et la méthode comparative. Les **politologues** doivent avoir conscience que, dans la plus part des cas, on aura seulement la possibilité de construire la recherche à partir de la **comparaison**.

Ces trois méthodes poursuivent deux objectifs : **étudier la relation entre deux variables** (ce que l'on cherche à expliquer et ce qui va permettre d'expliquer) et de faire cela **en neutralisant au maximum les autres explications possibles**. En science, on essaie toujours de faire cela.

La **méthode expérimentale** est celle qui consiste à se mettre en laboratoire et à pouvoir contrôler tout l'environnement que l'on étudie. Quand on étudie des phénomènes politiques, il est assez rare que l'on puisse utiliser la méthode expérimentale. On le verra, il y a certains moments où c'est possible mais, dans la plupart des cas, cela ne marche pas. L'autre méthode que l'on pourrait utiliser est la **méthode statistique**. On va travailler sur un très grand nombre de cas. Dans la plupart des phénomènes politiques, on n'a pas ce grand nombre de cas (par exemple, l'étude du succès de la gauche en Amérique Latine ne donne qu'une petite dizaine de cas). Si on n'a pas la possibilité de faire une véritable expérimentation ni d'avoir un grand cas, il reste la **comparaison**. On compare un petit nombre de cas. C'est une idée que Lijphart reprend mais qui n'est pas une idée propre à la science politique. Dans toutes les sciences sociales, on a très tôt dit que la meilleure façon d'étudier est la méthode comparative. Durkheim dit la même chose : «Quand les phénomènes peuvent être artificiellement produits au gré de l'observation, la méthode est l'expérimentation proprement dite. Quand, au contraire, la reproduction des faits n'est pas à notre disposition, la méthode que l'on utilise est la méthode comparative». Cette idée est assez vite partagée. Puisque l'on ne peut pas manipuler la réalité, il nous reste à observer des cas qui se produisent spontanément et comparer ces cas. En science politique, la méthode de recherche la plus naturelle sera la **méthode comparée**. Toutefois, même si on le sait, encore faut-il bien comparer, bien construire sa comparaison. La question qui se pose est de **choisir quel cas on va comparer et combien de cas on va comparer**.

Le premier élément est la **sélection des cas**. Deux modes dominant : les cas les plus semblables (Most similar system design) et les cas les plus différents (Most difference system design). L'idée est que l'on veut relier deux variables ; la variable indépendante et la variable dépendante. Pour étudier cette relation, on a deux possibilités. Soit on prend des cas qui se ressemblent mais qui sont différents sur ce que l'on cherche à expliquer. C'est le **most similar system design**. On va prendre ces cas et on va rechercher ce qui, au-delà de cette ressemblance, les relie et qui pourrait être la cause de la différence sur la variable dépendante.

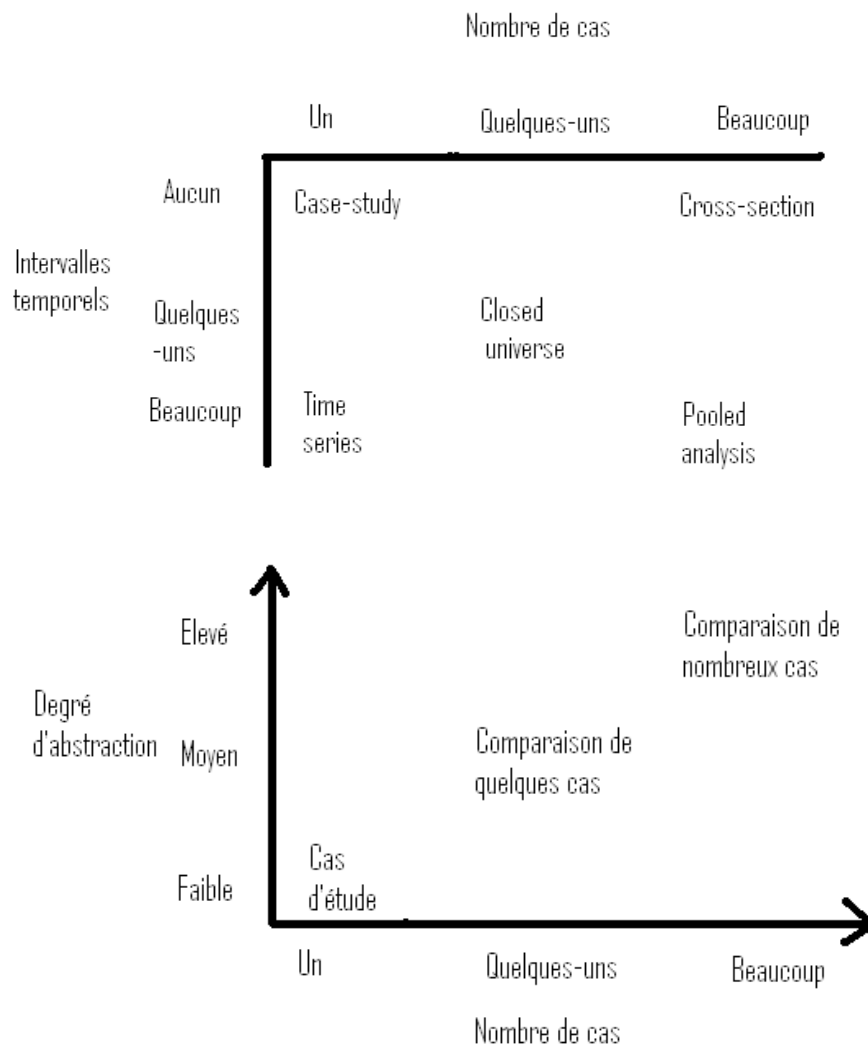
Prenons comme exemple un travail de Lipset qui voulait comprendre pourquoi il n'y avait pas de parti socialiste ou social-démocrate aux Etats-Unis. Il va comparer les Etats-Unis avec d'autres cas, en utilisant le most similar system design. Il va prendre le Canada des années 1950. Les deux cas se ressemblent mais, aux Etats-Unis, il n'y a pas de parti social-démocrate or qu'il y en a un au Canada. Il va rechercher ce qui les différencie et qui pourrait expliquer cette différence. L'explication sera le lien entre le syndicalisme ouvrier et le syndicalisme agricole qui se sont alliés au Canada et opposés aux Etats-Unis.

L'autre stratégie est de prendre des cas très différents mais qui sont semblables sur ce que l'on étudie. C'est le **most difference system design**. Nous pouvons prendre comme exemple l'étude

d'écroulement d'un Etat. Le chercheur prend des Etats qui se sont tous écroulés mais qui sont très différents.

On va toujours construire la question de recherche, les hypothèses et, seulement après cela, on choisit nos cas. Pour choisir nos cas, on va soit opter pour le most similar system design et le most difference system design en **justifiant pourquoi**. Mais, on ne va pas mélanger les deux systèmes. Pour ceux qui opteront pour la comparaison, s'ils ne peuvent pas justifier pourquoi ils ont justifié leurs cas, cela signifie qu'ils ont mal choisir leurs cas.

La deuxième question est de se demander **comment faire pour avoir un nombre suffisant de cas**. On a deux possibilités. Soit on différencie nos cas dans l'**espace**, soit on les différencie dans le **temps**. Le point de départ est d'étudier **un seul cas à un seul moment** (l'étude de cas). Si on veut plus de cas, on peut comparer des cas qui sont **différents dans l'espace mais au même moment** (la cross-section). Une autre manière de faire est de prendre le même pays, le **même cas mais à des moments différents dans le temps** (le time series). On peut prendre des cas qui sont **différents dans l'espace et dans le temps** (la pooled analysis). L'idéal est le closed universe qui est d'étudier **tous les cas dans le temps et dans l'espace**. Augmenter le nombre de cas est toujours un avantage. Plus on a de cas, plus la portée de ce que l'on va pouvoir démontrer sera générale. En même temps, augmenter son nombre de cas aura une conséquence : on va devoir **monter en abstraction**, laisser les petits détails de côté.



Malgré tout, il y a un **seuil minimum** quand on parle de méthode comparée. Est-ce que étudier un seul cas est faire de la comparaison ? La réponse naturelle est non. Mais, des éléments amènent à

dire que l'on compare tout le temps, implicitement. Les études d'un seul cas permettent de faire émerger des travaux de comparaison montant en abstraction. Le vrai débat est de savoir si on compare avec deux ou trois cas. La question est celle de la **montée en généralité**. Si on est à deux cas, on fait déjà de la comparaison. Mais, la difficulté est de dire ce qui est la règle générale et ce qui est l'exception. Pour cette raison, certains disent que cela n'aurait pas d'intérêt de comparer deux cas. Certains diront donc qu'en-dessous de trois cas, il n'y a pas de comparaison.

2) Les méthodes de l'enquête et de sondages

C'est une méthode où l'on va **étudier des individus en très grand nombre à travers des enquêtes standardisées**. Cette méthode est aujourd'hui dominante dans certains secteurs (les enquêtes de valeurs, les enquêtes électorales, par exemples). Ce n'est pas une méthode très ancienne : elle émerge à la fin du XIX^e siècle et va définitivement s'imposer au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à partir des années 1950. Il y a longtemps eu une méfiance quant à la validité de cette méthode. On n'est pas obligé d'étudier tous les cas mais on peut se contenter d'un **échantillon de cas**. Le débat a surtout été présent à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

Un des exemples est celui de Rowntree - économiste - qui était chargé de faire une enquête sur la condition ouvrière dans la région de York. Il est tellement convaincu qu'on devait interroger toute la population ouvrière qu'il va tester cela. Il veut démontrer que l'échantillonnage ne fonctionne pas. Il va interroger toute la population et, ensuite, refaire le même travail mais en procédant par échantillonnage.

	Complet	1/10	1/20	1/30	1/40	1/50
AB	31,1	30,9	32,6	30,1	33,1	31,7
C	18,9	17,7	15,3	20,3	13,9	18,2
D	13,9	13,7	12,4	15,0	14,1	12,3
E	36,1	37,7	39,7	34,6	38,9	37,8

On se rend compte que les écarts entre l'étude sur toute la population et l'échantillon le plus petit sont très faibles. On voit un débat sur le fait de pouvoir utiliser un échantillonnage. Le débat sera clos après la Seconde Guerre mondiale.

Le deuxième frein est que c'est **coûteux**, même si c'est un échantillon. Mieux vaut donc faire une enquête pointue sur un petit espace plutôt que de faire une étude par échantillon. Le développement des moyens de communication (de transport et de communication directe, en particulier le téléphone) va permettre de faire plus facilement de l'échantillonnage. Ces méthodes sont aujourd'hui très largement dominantes dans certains domaines.

L'idée est d'interroger un échantillon représentatif de la population sur des phénomènes politiques à partir d'un **questionnaire standardisé**. On utilise souvent deux termes qui paraissent être synonymes mais qui ne le sont pas : les enquêtes (surveys) et les sondages (polls).

Le **sondage** est la recherche sur un échantillon de la population visant à savoir ce que pensent les répondants. L'**enquête** est la recherche sur un échantillon de la population visant à mieux connaître qui sont les individus, quels sont leurs comportements, leurs attitudes et leurs opinions.

Les deux fonctionnent sur la même construction. Plusieurs questions se posent avant de commencer. Quelle population ? Quel est l'échantillon de la population ? (taille, méthode

d'échantillonnage, traitement des non-réponses) Quel questionnaire ? (types de questions, pièges à éviter, erreurs de l'enquêteur) Que ce soit le sondage ou l'enquête, on fonctionne par ces trois étapes.

La **population** est l'ensemble du groupe sur lequel on mène la recherche. Ce ne sont donc pas tous les individus dans un espace donné. Cette population est **fonction de l'objectif de l'enquête**. Il faut donc définir la population en fonction de ce que l'on va étudier. Elle est aussi **fonction des données disponibles** pour tirer l'échantillon.

La première question qui se pose est la **taille de l'échantillon**. Plus l'échantillon est grand, plus il sera représentatif. Le gain en représentativité va, au-delà d'un certain niveau, devenir faible. A partir d'une certaine taille, le gain ne deviendra pas forcément très intéressant. Ce seuil est variable en fonction de la façon dont on va traiter l'échantillon, les données. Si on va subdiviser le groupe à partir de nombreuses variables, il faut un échantillon plus grand. Il y a une technique qui permet d'augmenter des populations de petite taille, à savoir le **booster samples**. Dans les enquêtes électorales en Belgique, on va avoir tendance à avoir un échantillon plus grand à Bruxelles qu'en Wallonie et en Flandre.

Il faut **répertorier les non-réponses** et s'interroger sur leur impact. On sait qu'elles ne se répartissent pas de façon aléatoire. Certains groupes ont tendance à être moins ouverts à répondre aux questions. Les plus jeunes et les plus âgés répondent moins ainsi que les moins éduqués et ceux dont la langue du sondage n'est pas la langue maternelle. Il faudra surdimensionner le nombre de répondants potentiels dès le départ. D'autre part, on sait que ces personnes peuvent avoir des réponses différentes.

Un autre élément est qu'il faut essayer d'utiliser des techniques qui permettent de **réduire ces non-réponses**. Il y a plusieurs techniques. Le premier élément est qu'il faut essayer d'avoir dès le départ la **meilleure base de données possible**. Le travail en face-à-face permet mieux de diminuer les non-réponses qu'au téléphone. On crée des **incitants** : on va expliquer aux gens que s'ils acceptent de participer à l'enquête, ils auront un cadeau ou une participation financière (cela se fait de plus en plus souvent). Mais, on va se demander comment cela va biaiser. L'élément suivant est de bien **marquer clairement le statut de l'enquête et le statut de l'enquêteur** (par exemple, accoler le logo de l'université). Enfin, il faut commencer par des **questions simples** et non des questions compliquées. L'ordre des questions peut aussi avoir un impact sur les non-réponses.

Un dernier élément pour la constitution de l'échantillon est la **manière de faire l'échantillonnage**. Il y a deux grandes écoles : le **tirage aléatoire** et le **tirage non-aléatoire**. La méthode mathématiquement la plus fiable est le tirage aléatoire puisque l'enquêteur ne peut pas biaiser. L'autre école dit que le tirage aléatoire ne marche pas parce qu'il y a le problème des non-réponses. Au sein de chacune de ces écoles, il y a des manières différentes de procéder.

L'école du tirage aléatoire a comme avantages que la **sélection est indépendante** de l'enquêteur et le **contact** avec la personne **ne biaise pas** non plus. Les inconvénients sont qu'il est **coûteux** parce qu'on doit mettre en place une technique mathématique, il faut une **bonne base de données** de départ et il est **plus difficile de corriger pendant l'enquête** tandis que, si on a fixé des quotas, on va s'en rendre compte beaucoup plus vite. On en considère en général cinq. La première est le **tirage aléatoire systématique** qui est la mise en place d'un tirage purement mathématique. Le second est le **tirage aléatoire stratifié** qui part de l'idée que l'on a certains groupes qui vont moins bien répondre. On va alors diviser la population de base en sous-groupes (par exemple, les hommes et les femmes) et on va les séparer. Le troisième est le **tirage aléatoire multi-niveaux** qui est la sélection d'un échantillon de zones territoriales représentatives et le tirage aléatoire d'individus au sein de ces zones territoriales. Le but est la commodité et non une conséquence de groupes homogènes. Le quatrième est le **tirage par groupe** (cluster) qui est comme un tirage multi-niveaux mais on ne va pas tirer aléatoirement qui on va interroger mais on va interroger tout le monde. Cela va biaiser l'enquête. La dernière méthode est l'**enquête par panel** qui est prendre un échantillon et interroger plusieurs fois les mêmes personnes. Cela permet de mesurer le changement.

Les méthodes d'échantillonnage non-aléatoires sont au nombre de deux. Le **tirage par quota** dans lequel on définit dès le départ sur quels critères on veut que l'échantillon ressemble à la population. Les individus sont remplaçables au sein de ces groupes. C'est donc moins coûteux puisqu'on peut corriger l'échantillon. Le choix des individus est moins indépendant de l'enquêteur. Une autre méthode est le **tirage par effet boule de neige**. On va interroger une première personne et on va lui demander s'il y a certaines personnes qu'elle connaît que l'on pourrait interroger. L'intérêt est de travailler sur des populations difficiles à atteindre (par exemple, les personnes sans domicile fixe).

Les questions peuvent être de deux types : les questions ouvertes et les questions fermées.

Commençons par les **questions ouvertes** en en donnant un exemple : Quel est le problème le plus important auquel la Belgique est confrontée aujourd'hui ? On n'impose donc aucune réponse.

L'avantage de cette méthode est double. D'une part, elle **ne nous enferme pas dans le domaine des possibilités** et, d'autre part, elle **permet de saisir les logiques du raisonnement**. Elle laisse donc une marge de manoeuvre plus grande. Cependant, elle possède des inconvénients qui sont qu'elle est longue à coder et difficile à analyser. En effet, les gens ne vont pas s'exprimer de la même manière.

Une autre optique serait donc de poser des **questions fermées**, en suggérant une liste de réponses potentielles. Un exemple de question fermée est : Parmi ces différents problèmes, lequel est le problème le plus important auquel est confrontée la Belgique aujourd'hui ? Ce à quoi sont suggérées comme réponses : la crise économique, le réchauffement climatique, l'immigration et la mondialisation.

La difficulté des questions fermées est **avant l'entretien** (au contraire des questions ouvertes où c'est après). On doit choisir la liste des réponses possibles et les anticiper. On doit réfléchir au modèle explicatif.

Quand on se base sur les questions ouvertes ou fermées, il y a la nécessité de faire une **bonne enquête pilote**, c'est-à-dire qu'on doit tester la validité de la question sur quelques personnes.

Au-delà de ces choix, il y a des problèmes de non réponses. Les pièges à éviter sont donc la **longueur du questionnaire** (il faut tenir compte du temps disponible) et la **formulation des questions**. Il faut que la formulation soit **simple, compréhensible sans donner d'exemple** (elle doit se suffire à elle-même) et **universelle**. Par exemple, quand on demande «êtes-vous membres d'une ONG (Greenpeace, Attac) ?», on donne des exemples des ONG. Par exemple, quand on demande «Réservez-vous vos vacances sur internet ?», encore faut-il avoir internet. Il faut donc être sûr de couvrir la totalité de la population. De plus, il faut que la formulation soit **neutre**, c'est-à-dire qu'elle n'induit pas une question souhaitable. Par exemple, dans la question «La plupart des gens lisent un livre par mois. Et vous?», on ne va pas oser dire qu'on ne lit pas.

Ensuite, il faut qu'il n'y ait qu'une **seule interprétation soit possible**. Par exemple, la question : A quelle fréquence lisez-vous ? Quoi? Des livres ? Des magazines ? L'horaire du bus ?

Un autre piège à éviter est de n'avoir qu'une **seule question** et pas deux en une. Il ne faut pas demander à la personne «La crise économique a-t-elle été causée par les banques et l'admettent-elles?».

Finalement, la formulation des questions est beaucoup plus complexe que ce que l'on pense.

On doit éviter que la relation soit faite soit de méfiance, soit en faisant que la personne veut nous faire plaisir. Il faut instaurer la **confiance**. Il faut donc mieux commencer par des **questions simples**. L'ordre des questions a donc son importance. Il faut, premièrement, les placer **par thèmes** pour augmenter la fluidité. Les **questions simples** doivent être posées au début pour instaurer la confiance. Les **questions indispensables** (où le refus de répondre est non admis) doivent être posées au début. Ce sont des questions de détails mais il faut tout de même y réfléchir.

Une fois le questionnaire fait, il faut encore bien l'administrer. Il faut avoir conscience de deux éléments. D'une part, l'enquêteur, même s'il fait bien son travail, va influencer le répondant.

D'autre part, l'enquêteur peut mal faire son travail. Il faut introduire des **éléments de contrôle**. Il faut savoir que l'enquêteur a un impact sur le répondant de façon involontaire. Par exemple, l'**impact de son apparence** (enquêteur d'origine étrangère et enquête sur le racisme). De plus, il peut y avoir l'**impact de son comportement**, de sa personnalité. Certains enquêteurs peut paraître comme sympathique au répondant qui veut alors faire plaisir à l'enquêteur.

Au-delà de cela, il y a des **fautes de la part de l'enquêteur**, tels donner des exemples orientant les réponses, ne pas poser toutes les questions, compléter des parties du questionnaire lui-même ainsi que laisser transparaître ses opinions. Il faut essayer de **neutraliser** au maximum et essayer de contrôler les problèmes de valeurs. Il faut faire attention que le contrôle soit de qualité si on délègue.

3) La méthode de l'entretien

Il s'agit d'une méthode de collecte de données qui se propose de rencontrer individuellement un répondant et de lui poser une série de questions à propos d'un sujet déterminé. La différence d'avec la méthode précédente est dans le but de l'interview qui est de **récolter de l'information et comprendre les raisonnements des acteurs**. Il va donc au-delà des apparences, des faits (à la différence du positivisme).

Se pose ensuite la question de qui interviewer ? Les **experts**, les **témoins** (qui vont nous donner des éléments factuels uniquement) et les **acteurs** (qui nous intéresse le plus).

Il faut essayer d'instaurer un **équilibre entre enquêteur et répondant**. L'enquêteur et le répondant doivent être d'égal à égal. Si on a mal préparé l'interview (par exemple, sur des éléments factuels), le répondant va prendre l'ascendant. Cela va biaiser la qualité de l'échange. Un entretien doit être **bien préparé**.

Il faut ensuite **choisir son type de questions**. D'abord, il y a l'**entretien standardisé** où on a une liste de questions à laquelle on se limite. Ensuite, il y a l'**entretien non structuré** où on n'a pas d'idée précise de ce que l'on va demander. Le but est de limiter l'impact de l'enquêteur sur les données collectées. Entre les deux, il y a l'**entretien semi-structuré** où on va avoir une liste de questions mais on n'est pas enfermé dans cette liste de questions et on se laisse guider par ce que dit le répondant.

Dans cet entretien semi-structuré, il faut trouver l'**équilibre entre rigidité et souplesse**. En effet, il faut avoir une liste de thèmes à aborder, une priorité des thèmes et savoir gérer notre temps (qui sont des éléments de rigidité) ainsi que laisser du temps à l'imprévu (qui est un élément de souplesse), pour pouvoir faire ressortir des éléments auxquels on n'avait pas pensé et pour pouvoir l'utiliser pour les prochains interviews. C'est un **équilibre entre déductif et inductif**.

4) Les méthodes d'analyse de groupe

Les méthodes d'analyse en groupe sont plutôt qualitatives. Prenons comme exemple les focusgroups. Ce sont des entretiens collectifs. C'est le même principe qu'une interview sauf qu'il y a un enquêteur pour **plusieurs répondants** qui ont tous un caractère commun par rapport à l'objet d'étude. Ce sont donc des **entretiens dirigés** (d'où le rôle du modérateur). Il n'y a qu'un **petit nombre de participants** (de six à dix). Les répondants sont **réunis** car ils sont des acteurs de l'objet de la recherche et ont des points communs sur la problématique de recherche (par exemple, les femmes politiques sur la question de la sous-représentation des femmes).

Le but est d'**explorer par la discussion collective** un certain nombre de thèmes liés à la problématique de recherche. Le focusgroup n'est pas la somme d'entretiens individuels.

L'interaction fait partie des données collectées. L'interaction doit permettre de faire émerger des discours qui n'auraient pas émergé en interviews individuels.

L'interaction avec des 'sembables' crée de la **confiance** et désinhibe (par exemple, la recherche sur la sexualité ou sur le clientélisme). Les personnes vont avoir l'impression de partager quelque chose. Le focusgroup n'est **pas une enquête**.

Les participants sont informatifs des opinions et des comportements de la population étudiée (cela vaut aussi pour les interviews). C'est un point divergent des méthodes d'enquêtes. Mais, ils ne sont pas représentatifs, notamment dans le poids relatifs de chaque opinion ou comportement. On ne doit pas rechercher la représentativité.

5) La méthode expérimentale

Cette méthode émerge depuis une dizaine d'années. Rappelons nous que Lijphart a dit que les expériences étaient une méthode impossible. Cette méthode est issue de la science économique et de la psychologie cognitive. L'émergence des expériences en science politique est un essor rapide.

L'**expérience** est la recherche au cours de laquelle le chercheur ne se contente pas de collecter les données mais intervient aussi pour produire et créer ces données. Les **variations observées** sont le fruit du *design* de recherche, d'une intervention du chercheur et non la conséquence de facteurs indépendants et extérieurs au chercheur. L'aspect central est le **contrôle des variations par le chercheur**. Il fait varier le ou les variable(s) choisies et les autres doivent demeurer constantes (ou être supposées constantes). Il y a plusieurs exemples.

Le premier est le **laboratory experiments**. Les participants sont placés dans des situations fictives et doivent agir dans des rôles (par exemple, une personne d'extrême droite face aux élections présidentielles françaises). Le second exemple est la **quasi-expérience** où les participants ne doivent pas jouer de rôle mais, le chercheur fait varier un facteur dans leur environnement (par exemple, dans le mode de scrutin, la manière dont les gens réagissent à des scandales). Le troisième exemple est le **field experiments** où les participants sont dans leur milieu naturel. Le chercheur intervient sur leur environnement mais ne contrôle pas tout leur environnement (par exemple, l'impact de faux messages télévisés et la crédibilité d'un homme politique). Le dernier exemple est le **natural experiments** où la réalité crée une situation quasi-expérimentale. L'environnement d'une personne va changer et on va voir comment le comportement de la personne va changer suite à ce changement (par exemple, les déplacements de populations suite à l'ouragan Katrina et les réactions de élus locaux ou, encore, les attentats de Madrid avant les élections, en 2002).

C'est une méthode de collecte de données qui se développe en science politique.

6) L'observation participative

Il s'agit d'une méthode de collecte des données qui suppose que le **chercheur vive dans l'environnement** qu'il étudie afin de comprendre les acteurs et leurs comportements. Cette méthode est issue de l'anthropologie. Le participant-observateur partage la vie de la communauté qu'il étudie, et s'engage dans les mêmes activités. Il faut « se mettre dans leur peau » pour les comprendre. La présence constante du chercheur permettra que ses sujets d'étude l'oublient et se comportent de façon plus naturelle.

Il y a différentes postures de l'observateur. La première est le **participant complet** qui est d'intégrer un groupe sans révéler son identité de chercheur. Cette méthode est utilisée pour un groupe qui va difficilement s'ouvrir lorsque l'on dit qu'on est chercheur (par exemples, la mafia, les néo-nazis). Il est également utilisé quand un chercheur fait de la recherche sur un groupe auquel il appartient (par exemple, Kaminski, prisonnier qui fait de la recherche sur les relations de pouvoir en

prison - *La théorie des jeux*). Certains pays interdisent cette méthode. La seconde posture est le **participant observateur** où le participant intègre un groupe en ayant révélé son identité de chercheur. C'est la méthode la plus fréquente et la plus éthique. Deux questions se posent : y a-t-il accès à tout ? *Quid* si refus ? La troisième posture est l'**observateur non participant**, c'est-à-dire suivre un groupe sans participer (par exemple, l'étude de Bevir et Rhodes qui ont étudié le cabinet anglais durant deux ans).

Les avantages de l'observation participante est l'**accès à ce qui est caché**, ce qui est au-delà des discours (interviews) ou des faits (enquête). C'est également une méthode très **ouverte à l'innovation**, inductive. L'inconvénient est de savoir à quel point la présence du chercheur perturbe la communauté étudiée. Jusqu'où le chercheur peut-il, doit-il aller dans la participation (par exemple, l'étude sur le hooliganisme) ? Un autre point est de savoir comment collecter toutes les informations de façon systématique ? On ne peut pas noter toute la journée ce qu'il se passe. Cette méthode est extrêmement **couteuse en temps et en énergie** puisque cela suppose que l'on abandonne un peu sa vie. Un dernier point est l'accès au groupe étudié qui n'est pas toujours aisé.

1) La recherche documentaire

Le matériau empirique à collecter est à trouver dans les **écrits**. Il faut faire une distinction entre les sources. Il va d'abord y avoir les **sources primaires**, c'est-à-dire les documents faisant partie des événements eux-mêmes (les notes de négociation, les programmes de parti) et qui sont accessibles par les acteurs. Ensuite, il y a les **sources secondaires** qui sont les documents produits peu après les événements et relatant ce qui s'est passé (les minutes de réunion, la presse d'information) dont l'accès est public. Enfin, il y a les **sources tertiaires** qui sont les documents produits un peu plus tard, reconstruisant et analysant les événements (la recherche et la presse d'investigation) dont l'accès est également public. L'idéal est de fonctionner avec les trois types de sources.

Une autre distinction est à faire entre les documents et la littérature. Les **documents** sont les écrits par les acteurs. La **littérature** constitue l'écrit pour relater les faits en dehors des acteurs, n'est pas une donnée mais contient des données à récolter.

Le but de la recherche documentaire est de recueillir des **informations sur les acteurs**, leurs personnalités, leurs rôles et leurs interactions, des informations sur le **contexte étudié**, des informations sur des **faits précis**, pour confirmer ce qui s'est réellement passé au-delà des récits *a posteriori*. De cette combinaison, on va pouvoir reconstituer un matériau qui permettra de mener une analyse de l'objet étudié.

Il faut évaluer la **valeur de qualité d'un document**. Il y a une série de critères à mettre en place pour vérifier cela. D'abord, l'**authenticité** : le document est-il ce qu'il prétend être ? Est-ce un original ? Une copie ? Fidèle à l'original ? Ensuite, la **crédibilité** : ce qui est relaté est-il fidèle à la réalité ou bien est-ce biaisé par l'auteur et à quel point ? De plus, la **représentativité** : le document est-il représentatif de la totalité des documents ? Ou du moins de la totalité des documents du groupe, courant ou opinion pour lequel je l'utilise comme matériau ? Enfin, la question de la **signification** : quel est le sens du texte ? Que veulent dire les mots employés une fois mis dans leur contexte, dans son époque ?